

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. IV.

MONTRÉAL, 1^{er} MARS 1884.

No 3

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 5 février. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : 80e conférence des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval — 77e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier — Conseils aux aspirants à l'étude de la médecine — But de l'éducation — Vers à apprendre par cœur : Le loup converti — Des morceaux de mémoire — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — Calcul de l'intérêt et de l'escompte — Problème d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE : Problème à résoudre — Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVIIe et XVIIIe siècles. — LECTURE POUR TOUS : Chacun est mécontent de son sort — Hymne oriental — Parabole de S. Jérôme — Pensées diverses — Feuilleton : Cécilia ou une héroïne des catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5e sect., 41 Vic. ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire les lots Nos. 15, 16, 17, et la partie ouest du lot No. 18, dans le neuvième rang du canton de Stukely, dans le comté de Shefford, sous le nom de "Village de Lawrenceville," et séparer le dit territoire de la municipalité scolaire "Stukely Nord," pour les fins scolaires, à compter du premier de juillet prochain (1884).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5e sect., 41 Vict., ch. 6.

Révoquer l'ordre en conseil No. 137, du 10 juin 1873, par lequel "Petites Bergeronnes," dans le comté de Saguenay, a été érigée en municipalité scolaire, et annexer le dit territoire appelé "Petites Bergeronnes," à la municipalité de "Grandes Bergeronnes," dans le dit comté de Saguenay.

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1884.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. l'abbé L. W. Leclair, président ;
MM. F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix.

CANDIDATS BRÉVETÉS.

Ecole Modèle, 1re classe.

M. James W. Townley,	anglais
Delles Amanda Audet,	"
Eugénie Déry,	français
Salomé Poirier,	franç. et angl.

Ecole Modèle, 2e classe.

Delle Angèle Groulx, franç. et 1re cl. angl.

Ecole Élémentaire, 1re classe.

M. Amédée Girard,	français
Delles Justine McCully,	"
Emma Lefebvre,	"
Caroline Dumouchel,	"
Anna Lefebvre,	"
Amélia Contant,	"
Anna Piché,	"
Adélia Lamoureux,	"

- Léontine Perrault, “
 Délia Matte, “
 Alexina Richer, “
 Lucrèce Dubreuil, “
 Eva Maria Clancy, 1e classe anglais ;
 2e classe français
 Amanda Doyle, français
 Adèle Robert, franç. et anglais
 Azilda Lachaine, français
 Marie Louise Charbouneau, “
 Emma Girardin, “
 Marie Bornais, “
 Marie Louise Gladu, “
 Noélie Bergevin, “
 Athénaïs Bibaud, anglais
Ecole Elémentaire, 2e classe.
 Delles Rose Alba Jetté, français
 Dorila Brault, “
 Délima Corbeil, “
 Basilisse Bertrand, “
 Hermina Sauvé, “
 Marie Malvina Paquette, “
 Evelina Parent, “
 Clara Flaherty, anglais
 M. Jean Paul Roy, de Chambly, ayant négligé de remplir les formalités exigées par la loi, son examen du 6 novembre 1883 est annulé par ordre du Bureau.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole Modèle.....	5	2	7
Ecole Elémentaire.....	30	7	37
Totaux.....	35	9	44

ÉPREUVES ÉCRITES.

Ecole Elémentaire.

DICTÉE FRANÇAISE.

Situation de la ville de Tyr.

Je profitai de ce séjour pour connaître les mœurs des Phéniciens, si célèbres dans toutes les nations connues. J'admiraï l'heureuse situation de cette grande ville, qui est au milieu de la mer, dans une île. La côte voisine est délicieuse par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre des villes et des villages qui se touchent presque, enfin

par la douceur de son climat ; car les montagnes mettent cette côte à l'abri des vents brûlants du midi ; elle est rafraîchie par le vent du nord, qui souffle du côté de la mer.

Ce pays est au pied du Liban dont le sommet fend les nues et va toucher les astres ; une glace éternelle couvre son front ; des fleuves pleins de neige tombent comme des torrents des pointes des rochers qui environnent sa tête. Au-dessous, on voit une vaste forêt de cèdres antiques, qui paraissent aussi vieux que la terre où ils sont plantés, et qui portent leurs branches épaisses jusque vers les nues. Cette forêt a sous ses pieds de gras pâturages dans la pente de la montagne. C'est là qu'on voit errer les taureaux qui mugissent, les brebis qui bêlent avec leurs tendres agneaux qui bondissent sur l'herbe fraîche ; là coulent mille divers ruisseaux d'une eau claire, qui distribuent l'eau partout. Enfin, on voit au-dessous de ces pâturages le pied de la montagne, qui est comme un grand jardin : le printemps, l'automne y règnent ensemble pour y joindre les fleurs et les fruits. Jamais ni le souffle empesté du midi, qui sèche et qui brûle tout, ni le vigoureux aquilon, n'ont osé effacer les vives couleurs qui ornent ce jardin. (FÉNELON.)

DICTÉE ANGLAISE.

The Scholar of the Rosary.

The masters marvelled at the change, and said many learned things about the development of the understanding ; the scholars wondered also, and soon came to beseech Bernard to help them in their tasks ; as for the boy himself, the light in his soul had stolen into it with such a soft and quiet gentleness, that he hardly knew the change.

When they praised and questioned him as to whence he drew his thoughts, and imagery, he was wont to answer, with a wondering simplicity, that any one might do the same, for he found it all in the rosary. This reply, which he constantly gave, soon became talked about among the rest, and gained him the title, among his companions, of the Scholar of the Rosary.

Every one now predicted great things of Bernard ; he was the head of his class, and of the school ; the highest awards of

learning, he was told, were now within his grasp.

ARITHMÉTIQUE.

I. Trouvez la valeur de $\frac{2}{9}$ de $\frac{135}{4}$ — $\frac{1}{16}$ de $28\frac{1}{2}$?

Réponse : $5\frac{25}{32}$.

Opération :

$$\frac{2}{9} \text{ de } \frac{135}{4} - \frac{1}{16} \text{ de } \frac{57}{2} = \frac{15}{2} - \frac{57}{32} = \frac{240 - 57}{32} = \frac{183}{32} = 5\frac{25}{32}.$$

II. Trouvez la valeur de $\frac{1}{2} + \frac{2}{3} + \frac{3}{7}$ — $\frac{5}{12} \div 1\frac{1}{2}$.

Réponse : $\frac{20}{21}$.

Opération :

$$\frac{1}{2} + \frac{2}{3} + \frac{1}{4} + \frac{3}{7} = 1\frac{31}{84} - \frac{35}{84} \cdot 1\frac{1}{2} = \frac{10}{7} \div 1\frac{1}{2} = \frac{10}{7} \times \frac{2}{3} = \frac{20}{21}.$$

LECTURE FRANÇAISE.

Les cimetières de campagne.

Je doute que les anciens aient jamais eu de lieux de sépulture plus agréables que nos cimetières de campagne ; des prairies de plusieurs acres, des champs, des eaux, des bois même, marient leurs simples images avec les tombeaux des laboureurs et viennent les égayer. On aime à voir le haut gazon, les peupliers, l'ormeau des morts, le buis, les petites croix de consolation et de grâce, le gros if qui ne végète que par son écorce et les vieux pommiers du presbytère.

Au milieu des paisibles habitations, le temple villageois élève sa tour surmontée de l'emblème rustique de la vigilance. On n'entend dans ces lieux que le chant du rouge-gorge et le bruit des brebis qui broutent l'herbe de la tombe de leur ancien pasteur. Les sentiers qui traversent l'enclos bénit aboutissent à l'église ou à la maison du curé, au devant de laquelle est ordinairement un petit jardin avec une simple clôture d'ais ou

une haie vive où croît le prunellier au fruit âcre. C'est sur cette haie qu'une main pieuse étend le linge sacré qu'elle vient d'aiguayer à la source voisine. Les sentiers du cimetière sont traversés par le pauvre et le pèlerin qui vont prier le Dieu qui hait le faste, ou demander le pain de l'aumône à l'homme de l'Evangile : l'indifférent ou le riche ne passe point sur ces tombeaux, qui, le plus souvent, ne portent pas même de nom. Le laboureur chrétien repose oublié dans la mort, comme ces végétaux utiles au milieu desquels il a vécu.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Silvio Pellico.

Canevas.—Silvio Pellico, captif depuis de longues années, et qui désespère de recouvrer jamais sa liberté, assiste à travers les barreaux de sa prison, au réveil de la nature, à l'éclosion du printemps. Le chant des oiseaux, le parfum des fleurs, la senteur des arbres, etc. Ses réflexions.

Développement.—Les heures de mystère et de sommeil sont écoulées ; les ombres et les vapeurs de la nuit se dissipent peu à peu, à l'approche du jour naissant. L'Orient se nuance de légères teintes dorées, qui font pressentir l'apparition prochaine du soleil. Les oiseaux gazouillent timidement sous la feuillée qui protège leurs jeunes couvées.

Bientôt l'horizon s'illumine avec splendeur ; l'astre radieux lance ses premiers rayons et anime toute la nature ; les belles-de-jour entr'ouvrent leurs calices ; les arbres et les plantes odorantes exhalent leurs senteurs embaumés ; la goutte de rosée, suspendue à la feuille comme une perle brillante, s'épanche lentement sur l'humble brin d'herbe qui tapisse le sol. Soudain le rossignol élève sa voix pure, sonore ; il prélude par de doux accents à des roulades étendues, terminées en modulations plaintives. D'innombrables mélodies se croisent et s'harmonisent. Le chant de mille oiseaux, le bourdonnement de l'abeille, le bruissement des feuilles, le murmure des sources lointaines ; forment un concert délicieux que l'homme n'a jamais entendu sans se sentir ému !...

Derrière la grille de sa prison, Silvio Pellico contemple, avec un douloureux serrement de cœur, le magnifique réveil de la nature. Les regrets du passé, les douleurs du présent, les craintes de l'a-

venir lui arrachent quelques sanglots. Et la vue des scènes matinales qui charment ses regards, et ravissent son oreille, lui rendant plus impérieux le besoin de la liberté naturelle à l'homme, il s'écrie : Beau ciel de ma patrie, ne pourrai-je donc plus embrasser du regard ta voûte azurée ? Ne te reverrai-je plus, douce Italie, noble terre des arts que je brûlais de rendre à la liberté ? Famille chérie, ne me sera-t-il plus donné de partager tes peines, tes joies, hélas ! trop rares, et d'essuyer tes larmes ?...

Accablé sous le poids de ces déchirantes pensées, Silvio cherche en Dieu un soulagement à sa douleur. Alors le Seigneur verse en son cœur quelques gouttes de cette sublime résignation qui calme tous les chagrins, adoucit toutes les douleurs. La beauté de la création le reportant vers le Créateur, il se dit à lui-même : Dieu est ici, tout ce que je vois me révèle sa présence. Il est dans ce soleil qui me réchauffe comme dans l'atome imperceptible à ma vue, il remplit l'étroite enceinte de cette prison, de même que l'immensité des cieux ; il est dans le cèdre majestueux et dans l'humble arbrisseau, il entend le mugissement des vagues et le murmure des ruisseaux, le rugissement du lion et le bêlement de l'agneau, le souffle impétueux de l'aquilon, et le léger soupir de la bise. Le fracas de la foudre a moins de force devant lui que le gémissement du captif, il compte les battements de son cœur et le sent dans les fers.

Il est attentif aux besoins de la fourmi cachée sous la touffe de gazon et la détresse du prisonnier ne lui est point inconnue : il est ton père, ô Silvio ! comment pourrait-il l'oublier ?

Silvio pria longtemps, et la prière, en attirant, dans son âme la foi et l'amour, y font pénétrer en même temps l'espérance et la consolation.

DICTÉE ANGLAISE.

European Civilization.

It is a fact now generally acknowledged, and openly confessed, that Christianity has exercised a very important and salutary influence on the development of European civilization.

If this fact has not yet had given to it the importance which it deserves, it is because it has not been sufficiently appreciated. With respect to civilization, a

distinction is sometimes made between the influence of Christianity and that of Catholicity : its merits are lavished on the former, and stinted to the latter, by those who forget that, with respect to European civilization, Catholicity can always claim the principal share ; and, for many centuries, an exclusive one ; since during a very long period, she worked alone at the great work. People have not been willing to see that when Protestantism appeared in Europe, the work was bordering on completion ; with an injustice and ingratitude which I cannot describe, they have reproached Catholicity with the spirit of barbarism, ignorance, and oppression, while they were making an ostentatious display of the rich civilization, knowledge, and liberty, for which they were principally indebted to her.

COMPOSITION ANGLAISE.

Descent of the Long Sault.

These Rapids, universally allowed to be the most extensive and the most exciting to be found on this continent, extend in continuous lines for a distance of 9 miles, the stream being divided near its centre by an island. The channels on both sides are descended with safety, although steamers usually pass on the south side, which is a trifle narrower than the other. The current moves along this channel with astonishing velocity, drifting rafts, at the rate of 12 or 14 miles an hour, the waters, alone moving at least 20 miles an hour. It needs not the aid of wind or steam to descend these swift sweeping waters, and hence, when vessels enter the current, they shut off the steam and trust to the guidance of the helm only as they are borne on their rapid voyage by the force of the stream alone. Nature presents but few sights more grand and beautiful than is presented from the deck of a steamer when descending these rapids. The unequal movement of the waves, as they plunge from one eddy to another causes the boat to rise and fall with a motion not unlike that experienced on the ocean after a gale of wind has disturbed its bosom. The constant roar of the waters as they dash and leap along their furious course, filling the atmosphere with misty foam, the wild and tumultuous force with which wave struggles with

wave to reach the depths below, the whirling of the yawning eddies, that seem strong and angry enough to engulf any and every thing that ventures within their embrace, and the ever changing features, form and course of the writhing restless stream, all unite in presenting a scene of surpassing grandeur. The navigation of these rapids, although generally conducted with entire safety, requires nevertheless great nerve, force and presence of mind on the part of the pilots, generally Indians, who essay to guide the staggering steamer on its course. It is imperative that the vessel should keep her head straight with the stream, for, if she diverges in the least, so as to present her side to the current, she would be instantly capsized and lost. In order to prevent such catastrophes, boats traversing these rapids have their rudders constructed in such a manner that any amount of power can be brought to bear upon them at any moment. Not only is the wheel guided by strongly-wrought but pliable chains, which are managed from a position near the bows, but a strong tiller is adjusted at the stern, which requires the aid of 4 powerful men, while 2 are working at the wheel, to keep the vessels' head in its proper direction.

The greatest danger attends the adventurous raftsmen, whose skill, courage and physical strength are perhaps not excelled, by any similar body of men in the World. But, despite all these advantages many a raft has been broken, and many a gallant raftsmen's life has been lost upon this remorseless tide of waters.

ARITHMÉTIQUE.

I. La largeur des accotements d'un chemin de fer est telle, que, si l'on retranchait les $\frac{2}{9}$ et si l'on ajoutait $\frac{1}{2}$ verge au reste, cette largeur serait diminuée de $\frac{1}{6}$; quelle est la largeur de ces accotements ?

Rép. $1\frac{4}{9}$ verge.

Opération :

Pour que la $\frac{1}{2}$ verge fût égale aux $\frac{4}{9}$ de la largeur, il faudrait qu'on y ajoutât encore $\frac{1}{9}$ de cette longueur; donc, si cette $\frac{1}{2}$ verge est la différence entre les $\frac{4}{9}$ et $\frac{1}{6}$ de la largeur; or, cette différence = $\frac{4}{9} - \frac{1}{6} = \frac{5}{18}$; donc la largeur des accotements est de $\frac{1}{2} \div \frac{5}{18} = 1\frac{4}{9}$ verge.

II. Un plombier a 33 qtx. 3 grs. 7 lbs. de plomb qui lui coûtent £31-11-2. Combien doit-il vendre la livre pour gagner $1\frac{1}{2}$ d par lb. ?

Rép. $3\frac{1}{2}$ D.

Opération :

$$33 \text{ qtx} - 3 \text{ qrs} - 7 \text{ lbs} = 3787 \text{ lbs}; \text{ £}31-11-2 \div 3787 = 2; 2 + 1\frac{1}{2} = 3\frac{1}{2} \text{d.}$$

ALGÈBRE

I. Trouver un nombre qui, augmenté de son tiers, donne autant que sa moitié augmentée de 10.

Opération :

$$x = 10 \text{ N.}$$

alors

$$x + \frac{x}{3} = \frac{x}{2} + 10$$

$$6x + 2x = 3x + 60$$

$$6x + 2x - 3x = 60$$

$$5x = 60$$

$$x = 12$$

Rép. 12.

II. Multipliez $x^3 + x^2y + xy^2 + y^3$ par $x - y$.

Réponse : $x^4 - y^4$.

Opération :

$$x^3 + x^2y + xy^2 + y^3$$

$$x - y.$$

$$x^4 + x^3y + x^2y^2 + xy^3 -$$

$$x^3y - x^2y^2 - xy^3 - y^4$$

$$x^4 \qquad \qquad \qquad - y^4.$$

MESURAGE.

I. Une couronne dont le petit rayon est 9 verges a pour surface 361.284 verges carrées; quel est le grand rayon ?

Opération :

$$\text{Le petit cercle} = 3.1416 \times 92 = 254.4696$$

$$\text{Le grand " } = 254.4696 + 361.284 =$$

$$615.7546 ; \quad \sqrt{\frac{615.7536}{3.1416}} = \sqrt{196} =$$

14 verges.

Réponse : 14 verges.

II. La roue d'une voiture tourne 2200 fois dans l'espace de 5 milles : quel est son diamètre ?

Réponse : 3.8197 pieds.

Opération :

$$1 \text{ mille} = 5280 \text{ pieds} ; 5280 \times 5 = 26400 \text{ pieds} ;$$

$$26400 \div 2200 = 12 \text{ pieds, circonférence} ; 12 \div 3.1416 = 3.8197 \text{ diamètre.}$$

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Quatre-vingtième conférence des instituteurs de la circonscription de l'École Normale-Laval tenue le 26 janvier 1884.

Présents : L'honorable G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, M. l'abbé P. Lagacé, principal de l'École Normale Laval, M. l'abbé T. G. Rouleau, assistant-principal ; Ed. Carrier, Jos. Prémont et P. Ruel, écrivains, inspecteurs d'écoles ; MM. Jules Cloutier, président, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. McSweeney, M. O'Ryan, J. E. Roy, Alph. Drouin, C. Frève, C. Lefèvre, Théop. Beaulieu, F. Létourneau, J. E. Aubé, J. Létourneau ; MM. J. Laberge, A. Magnan, ecclésiastiques, et les élèves de l'école normale.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. Jules Cloutier, président de l'association, lit un travail sur l'éducation considérée au point de vue disciplinaire qu'il divise en trois catégories : 1^o L'autorité, 2^o la discipline proprement dite, 3^o les punitions.

1^o Il établit que l'autorité émane de la

divinité ; que le père de famille en est le dépositaire et la transmet à l'éducateur qui doit inspirer à l'enfant un grand respect pour ceux à qui Dieu confie cette autorité. Il y parviendra bien plus facilement par la persuasion que par les menaces.

2^o La discipline proprement dite embrasse les rapports du maître avec ses élèves, dont le principal mobile sera la crainte de Dieu et l'affection. Ce sentiment développé chez eux les maintiendra dans le devoir et leur fera exécuter avec plaisir les ordres donnés. Il donne comme moyens de conquérir l'affection des enfants la douceur, la bonté, la mansuétude, exemptes cependant de faiblesse et de pusillanimité.

3^o Les punitions qui doivent être proportionnées aux fautes commises. En voici les principaux caractères : 1^o elles doivent être variées selon la gravité de l'offense, 2^o équitables, 3^o commensurables, 4^o caractéristiques, 5^o exemplaires, 6^o économiques, c'est-à-dire employées avec mesure ; punir à tout propos, c'est enlever aux punitions tout ce qu'elles pourraient avoir d'efficace.

Il ne faut jamais punir sous l'influence de l'émotion, mais attendre que l'on soit dans un calme parfait. Il termine en conseillant la fermeté et l'énergie ; le maître qui fait des menaces sans les mettre à exécution perd son prestige et le respect des élèves.

M. Le professeur McSweeney prend la parole. Il intéresse vivement l'assemblée par des tours de force de calcul vraiment remarquables. Il pose par exemple le problème suivant : Un homme conduisait un troupeau de moutons lorsque des voleurs vinrent et lui enlevèrent la moitié de ce qu'il avait, plus la moitié d'un mouton ; une seconde bande de voleurs lui enleva la moitié de ce qui lui restait, plus la moitié d'un mouton ; une troisième bande vient lui enlever la moitié de ce qui lui reste plus la moitié d'un mouton, et il lui en reste 25. Combien en avait-il ? Il résout instantanément le problème d'une seule ligne. Il demande à l'auditoire de proposer pour reste un nombre quelconque et qu'il donnera une solution aussi promptement qu'il vient de le faire. Chacun s'empresse de proposer un nombre et la solution est immédiate. Il donne ensuite le moyen d'élever au carré d'une seule ligne des nombres en-

tiers et des nombres fractionnaires, et termine par plusieurs problèmes qui se rencontrent tous les jours dans la vie pratique et les résout toujours d'une seule ligne et avec une rapidité étonnante. Il a été chaleureusement applaudi.

On continue ensuite la discussion sur le sujet suivant :

Est-il désirable qu'il y ait des conférences d'institutrices ? De quels éléments devraient-elles être composées ?

Comme la question a déjà été discutée au mois de mai dernier, M. Lacasse dit qu'il a fait connaître alors toute sa pensée sur le sujet, et sur sa demande, le secrétaire lit la partie du procès verbal qui en traite.

M. Toussaint est d'avis que des conférences pour les institutrices produiraient plus de bien que celles des instituteurs, et repète ce qu'il a dit en mai dernier, c'est-à-dire, qu'il devrait y en avoir dans tous les comtés du pays. Il parle ensuite des progrès opérés dans l'enseignement et dit qu'en France, si l'on remettait dans les écoles les crucifix et autres emblèmes religieux, l'enseignement y serait le plus parfait du monde entier.

M. J. B. Cloutier développe longuement la question ; il démontre l'importance des conférences en général et conclut que celles des institutrices seraient plus efficaces que celles des instituteurs. Il pense que le seul moyen praticable serait de nommer des conférenciers qui réuniraient les institutrices de deux ou trois paroisses à la fois, et donneraient devant elles des leçons pratiques d'après les meilleures méthodes aujourd'hui en usage.

M. l'inspecteur Prémont est en faveur des conférences d'institutrices.

M. le surintendant félicite MM. Cloutier et Lacasse sur la manière dont ils ont traité la question. Il se déclare en faveur des conférences d'institutrices et fait avoir tous les bons résultats qu'on pourrait en attendre.

Chez les protestants, dit-il, les croyances et les coutumes sont bien différentes des nôtres, les instituteurs et les institutrices se réunissent souvent, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre pour aviser ensemble aux meilleurs moyens à prendre, afin de promouvoir la cause de l'éducation. Il a assisté dernièrement à l'une de ces réunions, tenue à Lachûte.

On y attendait cent cinquante membres du corps enseignant tandis que trois cent cinquante y ont assisté, dont quelques-uns sont venus de très loin.

La population s'est montrée fort bienveillante envers ces pionniers de l'enseignement et chacun s'est empressé de leur offrir l'hospitalité, de sorte que personne n'a eu rien à payer, ni pour sa pension, ni pour son logement. Les réunions ont été des plus instructives et des plus intéressantes. Plusieurs dames ont traité divers sujets pédagogiques d'un haut intérêt, qui sur l'hygiène, qui sur le mobilier scolaire, qui sur telle ou telle méthode d'enseignement. Enfin cette conférence a été très intéressante et très bien réussie.

Quant à nous, catholiques, c'est une question fort délicate sur laquelle je ne voudrais pas me prononcer. D'ailleurs le gouvernement ne pourrait pas s'en occuper ni fournir les fonds nécessaires. Il engage les professeurs et les instituteurs à continuer d'agiter la question, afin d'attirer sur elle l'attention des autorités scolaires.

Il croit devoir relever ce qu'a dit M. Toussaint touchant les progrès de l'Instruction en France. Il a lu les ouvrages de Paul Bert et de Campéray, sur la morale civique. Ces livres sont très bien faits, quant à la forme et au style, mais le fond en est déplorable. On a poussé l'exagération au suprême degré. D'après ces deux auteurs, la vraie France qu'on commence que du moment qu'a paru Gambetta, de sorte qu'il faudrait, si on voulait les en croire, effacer le glorieux passé du plus beau pays du monde, de ce pays si noble et si chrétien qui fut le berceau de nos ancêtres, pour y substituer une doctrine funeste et malsaine. Cette exagération a produit l'effet contraire qu'on en attendait. Cet état de chose a dégoûté les parents à tel point qu'ils cessent d'envoyer leurs enfants aux écoles du gouvernement et assiègent les communautés religieuses pour avoir des instituteurs et des institutrices pour tenir les écoles indépendantes libères qu'ils établissent.

M. Toussaint partage l'avis de M. le surintendant. En parlant du degré d'avancement de la France, il n'a eu en vue que la méthodologie.

M. l'inspecteur Carrier est d'avis que nos écoles sont sur un meilleur pied que

celles de la France et que nos méthodes sont supérieures aux leurs.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. F. X. Toussaint, et

Résolu.—Que le comité catholique du conseil de l'Instruction publique soit prié d'étudier la question des conférences d'institutrices, et de suggérer selon le cas, la fondation d'associations d'institutrices composées de catholiques seulement.

Qu'en conséquence, toutes les idées émises sur ce sujet soient transmises au dit comité par l'envoi de *L'Enseignement primaire* qui les contient.

A la prochaine séance M. Jules Cloutier continuera ses causeries sur l'éducation et M. McSweeney ses récréations mathématiques, M. C. Lefèvre traitera aussi un sujet.

Le sujet suivant sera soumis à la discussion :

Quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour attirer un plus grand nombre de jeunes gens dans l'enseignement et les y retenir ?

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, à 9 hrs. du matin.

Par ordre,

J. LÉTOURNEAU,
Secrétaire.

Soixante-dix-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques Cartier, tenue le 25 janvier 1884,

Présidence de M. J. O. CASSEGRAIN.

Présents : MM. les abbés Santoire et Bruyère, M. l'ex-inspecteur d'écoles Valade, MM. les inspecteurs d'écoles Lippens, Nantel et Miller, MM. J. B. E. Demers, L. Valiquette, P. Véber, A. Châtigny, L. A. Brunet, H. Tétrault, C. LeBlanc, E. LeRoy, J. Baril, A. Meloche, M. A. Black, L. F. Ramsay, P. E. Poupard, L. Trudeau, J. S. Teasdale, R. Martineau, G. Gervais, J. Baulne, S. Aubin, E. Pagé, A. Chartier, L. A. Primeau, H. O. Doré, H. B. Granger, N. Bélisle, H. E. Martineau, W. Fahey, T. M. Reynolds, A. P. Gélinas, C. L. Smith, H. Ducharme, P. I. L'Heureux, J. M. Tremblay, N. Nolin, L. Lacroix, N. Latrémouille, J. W. McCown, I. Nadon, et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. l'inspecteur Lippens donne une conférence sur la *méthode à suivre dans l'enseignement primaire*.

Ce monsieur, en traitant son sujet, a fait preuve de connaissances pédagogiques très étendues. Il a passé en revue toutes les matières qui doivent s'enseigner dans une école primaire, et a donné sur chacune d'elles la méthode que le maître doit suivre pour mettre son enseignement au niveau de l'intelligence des jeunes enfants auxquels il s'adresse. M. Lippens nous paraît attacher peu d'importance au livre de texte, qu'il considère comme étant presque toujours trop abstrait et, par conséquent, peu en rapport avec le degré d'intelligence du jeune âge : en tout, il préfère l'enseignement oral, surtout si l'instituteur a le soin de préparer convenablement la leçon. Il fait voir aussi tout le parti que le maître habile peut tirer du livre de lecture, à l'aide duquel il peut enseigner l'orthographe, les éléments de la grammaire, ainsi qu'une foule d'autres choses.

M. le président offre à la discussion la question suivante :

“ Est-il utile, dans une municipalité, de comparer toutes les écoles, en comprenant, dans cette comparaison, tous les élèves de chaque école ? ”

M. Valade croit que ces concours entre les écoles d'une même municipalité sont chose presque impossible. Il signale comme principaux obstacles le manque de local, les objections que feront sans aucun doute les autorités de chaque arrondissement, et surtout la répugnance qu'éprouvera l'instituteur de voir comparer son école avec celle de son voisin, qui pourrait se trouver dans de meilleures conditions que lui pour faire paraître ses élèves avantageusement.

M. l'insp. Nantel concourt dans les idées de M. Valade, et ajoute que très souvent le manque de succès d'un instituteur est dû non à son travail, mais à l'apathie des parents, le manque d'assiduité des élèves, et qu'il serait injuste de vouloir comparer la classe de cet instituteur avec celle d'un autre, maître placé dans des circonstances plus favorables.

M. l'insp. Lippens croit que ces concours n'entreront jamais dans le domaine de la pratique. Pour quelques instituteurs, ces comparaisons seraient une

gloire, pour d'autres une humiliation non méritée. En outre, le transport des élèves en un lieu convenable entraînerait beaucoup de difficultés ; puis, qui examinerait les élèves, et quels moyens adopterait-on afin de rendre justice à tout le monde, car il faudrait absolument tenir compte des différences de localité, d'âge et de talents des enfants ?

M. Primeau approuve ce qui a déjà été dit sur la question. Il croit que ces concours auraient pour résultat, non de promouvoir les intérêts de l'éducation, mais de créer certaines animosités entre les membres du corps enseignant.

M. H. E. Martineau considère ces concours non seulement inutiles, mais nuisibles aux progrès de l'éducation.

M. Gélinas est d'avis que la création de semblables concours serait de nature à déprécier l'instituteur même aux yeux de ses élèves, s'il arrivait qu'ils fussent surpassés par les élèves d'une autre école ; de plus, un tel résultat serait propre à jeter dans le découragement le maître, très distingué d'ailleurs, et qui se donnerait beaucoup de peine dans l'accomplissement de ses devoirs.

M. Chatigny voit là plus d'inconvénients que d'avantages, et, tout bien considéré, un semblable système serait tout à fait nuisible à l'éducation.

M. Reynolds concourt pleinement dans les idées déjà émises. Il faudrait, ajoute-t-il, pour que la chose se fit avec justice, que les élèves eussent à peu près le même âge, fussent également doués de talents, que le système fût partout uniforme, et que les parents fussent placés dans des conditions égales de fortune et d'instruction : car tout le monde sait que l'élève dont les parents sont riches et instruits ne manque absolument de rien pour ce qui regarde ses classes, et qu'il acquiert à la maison paternelle des connaissances qui le rendent supérieur à ceux de ses condisciples dont les parents sont privés de fortune et d'instruction. En fait d'enseignement, deux professeurs peuvent être égaux en science et en méthode, et cependant obtenir des résultats différents.

En résumé, tous les membres de la conférence sont unanimes à déclarer que les concours entre les écoles d'une même municipalité seraient plutôt nuisibles qu'utiles à la cause de l'éducation, et que vouloir les introduire dans notre

province serait une chose tout à fait inopportune.

M. le président soumet alors à l'assemblée le second sujet de discussion :

“ Les congrès pédagogiques peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

“ Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ? ”

Ce sujet est discuté par MM. Valade, Boudrias, Lippens, Reynolds et Black, qui tous se déclarent en faveur des congrès pédagogiques. Mais, comme l'organisation d'un congrès pédagogique, l'époque de l'année à laquelle il doit avoir lieu, doivent être l'objet d'un travail sérieux, il est unanimement résolu, sur proposition de M. L. A. Primeau, secondée par M. A. Allaire :

“ Qu'il soit formé un comité composé de MM. le président de l'Association, D. Boudrias, A. D. Lacroix (avec pouvoir de s'adjoindre telles autres personnes qui pourraient les aider dans leur travail), ayant pour objet de s'entendre avec M. le principal de l'École Normale et l'hon. surintendant de l'Instruction publique sur les meilleurs moyens à prendre pour mener à bonne fin l'idée émise d'un congrès pédagogique.”

Et la séance est ajournée.

D. BOUDRIAS, secrétaire.

CONSEILS AUX ASPIRANTS A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE

Les candidats à l'étude de la médecine, pour subir leurs examens avec succès, doivent se rappeler les points suivants :

1. Le programme d'examen est destiné à constater si l'aspirant a fait des études sérieuses et assez étendues.

2. Par conséquent, il ne suffit pas de se mettre vigoureusement au travail quelques mois seulement avant l'examen.

3. Il suffit encore bien moins de borner ses études strictement aux matières et aux livres indiqués dans le programme.

4. Il faut étudier avec beaucoup d'énergie, mais lentement pour que chaque matière, ou chaque science, pénètre complètement l'intelligence, sans laisser des lacunes ou des obscurités.

5. Il faut développer l'intelligence et non pas charger la mémoire : celle-ci

n'est que d'un faible secours, l'autre est tout.

6. Cependant, quand on a bien étudié et bien compris une science, on peut aider la mémoire en se servant de tableaux synoptiques. Ces tableaux sont indispensables pour la philosophie et les sciences en général, pour les principes de la grammaire, de la littérature, etc.

7. Pour répondre aux questions de l'examen directement et complètement, pour éviter les dissertations inutiles et les digressions, il faut s'habituer de bonne heure à écouter les questions qui nous sont posées, et à renfermer une réponse complète en peu de mots.

8. Il n'est pas moins nécessaire de donner une grande attention à la signification des mots de chaque langue, — grec, latin, anglais et français, — distinguant la signification propre de la signification figurée ou dérivée.

9. Pour cela, chaque fois que l'occasion le permet, écrire ses réponses pour en contrôler l'exactitude, et pour examiner la valeur des mots et des expressions.

J'appliquerai ces principes à un sujet particulier du programme, le Français.

Le but de l'examen est de s'assurer d'abord si le candidat a étudié la grammaire, qui est le fondement de la langue, et ensuite s'il connaît la valeur des mots et la force des expressions, s'il comprend les idiotismes les plus ordinaires du français, etc.

L'étude, et non pas la simple lecture, d'un auteur classique aide puissamment au travail nécessaire pour acquérir ces connaissances.

Mais, pour étudier avec profit un auteur classique, il faut avoir certaines connaissances historiques, géographiques, littéraires et autres, que tout homme tant soit peu instruit doit posséder. On peut vous demander des preuves de ces connaissances, soit en vous interrogeant séparément sur chacune de ces matières, ce qui se fait ordinairement, soit en rattachant toutes les questions à un passage de l'auteur étudié.

Par exemple, pour étudier avec profit *Télémaque* et le *Cid*, qui sont indiqués pour l'examen de mai 1884, il faut connaître :

1. La vie et les œuvres de Corneille et de Fénelon : Histoire de la littérature ;

2. En particulier, le sujet du *Télémaque* et du *Cid* : Histoire ancienne, Histoire littéraire, et Géographie ;

3. Les principes de la littérature en général, du poème épique et de la tragédie en particulier : Littérature et poésie ;

4. Les règles de la grammaire française,

5. L'analyse grammaticale,

6. L'analyse logique.

Pour étudier avec profit, il faut étudier avec ordre.

I. Lisez attentivement le 1er chapitre ou la première scène, puis procédez : a) à l'analyse logique pour bien avoir le sens et la suite des idées ; b) à l'analyse grammaticale.

II. Ne laissez aucun mot dont vous n'avez reconnu la nature et justifié l'emploi par les règles de la grammaire.

III. Ayez toujours sous la main : 1o les Principes de la littérature et de la poésie, 2o une grammaire française, 3o un dictionnaire aussi complet que possible. Quand vous rencontrez une difficulté, ne craignez pas de consulter ces ouvrages : en remettant vos recherches à plus tard, vous perdez un temps précieux, et votre intelligence se trouve privée de lumières nécessaires.

IV. Quand ce premier travail — essentiellement grammatical — aura été fait, recommencez l'étude de ce chapitre au point de vue du style et de la littérature.

V. Si vous êtes peu habitué à l'analyse, à l'application raisonnée des règles, soit de la grammaire, soit de la littérature, tout ce travail paraîtra long, pénible parfois : il ne faut pas vous laisser effrayer par les premières difficultés, ni faire l'ouvrage à demi : *Qui va lentement va sûrement.*

V. Avant de passer au second chapitre, assurez-vous que vous possédez bien le premier. Le second ne vous en paraîtra que plus facile, et si vous l'étudiez avec le même soin, le troisième n'offrira presque plus de difficultés.

BUT DE L'ÉDUCATION.

La langue française a un mot qui exprime bien le but et le résultat de l'éducation : on dit justement élever un enfant ; en effet, lui donner l'éducation, l'élever, c'est le grandir, c'est le rapprocher du ciel ; on dit l'élever comme on dit élever l'âme, élever l'esprit, élever le caractère, élever les pensées.

On dit aussi cultiver l'esprit et le cœur,

c'est-à-dire faire comme un jardinier intelligent, qui place la plante dans une bonne terre, l'arrose d'une eau pure, la nourrit des sucs qui secondent le travail intérieur de la nature, et favorisent une végétation active. pour obtenir, en temps convenable, des fleurs et des fruits.

Cultiver, c'est donner dans l'éducation les soins physiques, l'enseignement intellectuel, la discipline morale et les leçons religieuses.

Vers à apprendre par cœur.

LE LOUP CONVERTI.

Un jour, un loup des plus gloutons,
Après avoir, dans une bergerie,
Assouvi sa fureur sur de pauvres moutons,
Se mit à réfléchir sur cette barbarie.
Pour la première fois il sentit des remords
Naître dans son cœur sanguinaire.
Quoi ! toujours, disait-il, d'une aveugle colère
Ecouterai-je les transports ?
Toujours du sang ! toujours des morts !
Je suis las à la fin de ce train de corsaire.
Que m'a fait ce peuple innocent ?
Il est faible et je suis puissant ;
Mais sa faiblesse est-elle un crime ?
C'en est fait, je veux aujourd'hui
Quitter des mœurs que je déteste,
Au lieu de l'opprimer devenir son appui,
Et dépouiller, en vivant avec lui,
Cette férocité funeste.
Cela dit, maître loup vers un troupeau voisin
Tourne ses pas, repassant dans sa tête
Et la sérénité des plaisirs qu'il s'apprête,
Et quelle joie et quelle fête
Ce sera de le voir devenu plus humain
Près du petit mouton Robin
Bondir et folâtrer. Tout plein de cette idée,
Il arrive auprès d'un troupeau
Qui, sortant du prochain hameau,
Broutait le serpolet et foulait la rosée.
A cet aspect, adieu ses beaux projets ;
De la rage la plus cruelle
Il sent renaitre les accès :
Il s'élançe, il saisit la brebis la plus belle
Et court la dévorer dans le fond des forêts.

A ces beaux pénitents bien simple qui se fie ;
Dès la première occasion,
Les serments du matin, le soir on les oublie :
Le loup n'est pas longtemps-mouton.

GINGUENÉ.

DES MORCEAUX DE MÉMOIRE

“Jamais il ne faut permettre, dit Nicole, que les enfants apprennent rien par cœur qui ne soit excellent ; car les choses qu'ils

ont apprises sont comme des moules ou des formes que prennent leurs pensées lorsqu'ils veulent les exprimer.”

Nous ajoutons qu'on ne doit rien confier à la mémoire qui n'ait été expliqué convenablement, bien travaillé et suivi d'une lecture bien sentie ; car, faire apprendre aux enfants des choses qu'ils ne comprennent pas, c'est en faire des perroquets, et il est à craindre qu'ils ne parlent plus tard sans réflexion.

A cause, sans doute, de l'abus qu'on a fait de la récitation par cœur, on a beaucoup médité de la mémoire ; beaucoup trop, car elle reste toujours un facteur puissant des études.

Quelqu'un a dit : Savoir, c'est se souvenir ; et c'est vrai. C'est donc avec raison qu'on prescrit la récitation expressive de morceaux préalablement expliqués.

Ces morceaux doivent avoir pour but :
1° de faire prendre aux élèves l'habitude du bon langage ;

2° De leur inculquer de bons principes ;

3° De développer en eux de bons sentiments ;

4° D'éclairer leur intelligence ;

5° De faire éclore dans leur âme des pensées généreuses.

Prose ou poésie, description, anecdote, conte, narration, fable, dialogue, en un mot tout ce qui est bien pensé et revêtu d'une forme littéraire correcte, élégante, exquise, nous semble propre à former l'esprit et le cœur de la jeunesse.

Ces moules, comme dit Nicole, serviront pour la coulée des exercices d'imitation et de traduction en prose, peut-être trop négligés à l'école primaire.

Nous nous proposons de traiter une dizaine de morceaux destinés à être gravés dans la mémoire des enfants.

1. — *Le carabe doré.*

Le jardinier compte d'autres amis que les petits oiseaux. Le carabe doré lui rend les plus grands services. Cet insecte, de trois centimètres de long, aux élytres vert et or, à l'abdomen noir et aux pattes brun-rouge, court dans nos jardins et nos prairies, et fait un ravage étonnant parmi la vermine ; car il attaque, avec ses vigoureuses mâchoires, non seulement les autres insectes, mais aussi les limaçons, les vers, les perce-oreilles et les mille-pieds. Quand il ne suffit pas seul pour

vaincre, il trouve, pour l'aider, des camarades qui se rassemblent promptement. Il est, en outre, le plus terrible ennemi du hanneton. Au lieu donc de tuer les carabes, le jardinier doit les prendre sous sa protection.

GENONCEAUX ET VALÈRE.

PREMIER ENTRETEN : *Courtes explications sur le sens des mots.*

Dans ces explications, on aura soin de recourir à l'observation directe (dans ce cas avoir à sa disposition : carabes, perce-oreilles, mille-pieds, (hannetons) et de mettre à profit les connaissances acquises dans les exercices spéciaux d'intuition ; on remplacera un mot par un mot plus simple, un synonyme, un contraire, on se servira d'un exemple, d'une comparaison, etc., c'est assez dire qu'on ne procédera pas par définitions abstraites.

Devoir d'application : Reproduction écrite des explications.

DEUXIÈME ENTRETEN : *Des idées.*

Nombre de phrases dont se compose le morceau.

Nombre d'idées exprimées par chacune d'elles.

Canevas du morceau.

Lecture de ce qui concerne la description du carabe, son utilité et la conclusion logique qui en découle.

Devoir : Faire formuler cinq bonnes pensées sur le carabe, oralement d'abord, puis par écrit.

TROISIÈME ENTRETEN : *De la forme.*

Après l'analyse de la pensée, la dissection des idées, il est bon de s'occuper de la forme. Certaines choses peuvent être mises en lumière au point de vue du style. Ainsi, dans ce cas, on peut, par exemple, faire découvrir par quels moyens on a évité la répétition du mot carabe et du mot jardinier, et comment on a varié la tournure des phrases. La répétition des mêmes mots et les phrases uniformes rendent le style fatigant, mauvais.

Devoir : A quoi servent les pronoms au point de vue du style ?

Rendez, sous cinq formes différentes, les deux premières phrases. — Ce travail a d'abord été fait de vive voix.

QUATRIÈME ENTRETEN : *Exercice grammatical.*

Ce qui touche à l'enseignement grammatical sera toujours traité en dernier lieu. L'instituteur le mettra en rapport avec ses leçons ou ses répétitions de grammaire.

CINQUIÈME ENTRETEN : *Imitation.*

A la suite d'un intéressant entretien sur une chauve-souris empaillée, mes meilleurs élèves m'ont donné le travail suivant ; les autres, une imitation plus servile, mais très satisfaisante.

La chauve-souris.

Le jardinier n'a pas seulement pour amis les petits oiseaux. Les plus grands services lui sont rendus par la chauve-souris. Ce petit mammifère, long de douze centimètres, d'une envergure de deux décimètres, aux ailes non de plumes mais formées d'une membrane, au corps couvert de poils gris, plus foncés sur le dos, à la tête grosse comme une noisette, à la gueule fendue d'une oreille à l'autre et armée de dents semblables à celles du chat, vole autour de nos habitations, après le coucher du soleil. Montant, descendant, revenant sans cesse, elle happe au vol un insecte, aussitôt broyé, aussitôt englouti ; car elle ne se nourrit que d'insectes. Tous lui sont bons : papillons de nuit, cousins, phalènes, teignes, pyrales. Elle est, en outre, la plus terrible ennemie du hanneton.

Au lieu donc de tuer impitoyablement les chauves-souris, le jardinier doit les protéger comme ses meilleurs auxiliaires.

Autres sujets.

A ce genre d'imitation se prêtent très bien : La coccinelle, le crapaud, le hérisson ; — le hanneton, les guêpes, les chenilles, etc.

Voici le devoir d'un autre élève.

La coccinelle.

Les petits oiseaux ne sont pas les seuls amis du jardinier. La jolie coccinelle lui est aussi très utile. Ce petit insecte, de cinq millimètres de long, globuleux, lisse, aux élytres rouges ou jaunes avec des points noirs, court sur nos végétaux et fait un ravage étonnant parmi les pucerons ; car le gibier est petit et la faim du chasseur est grande. Ce petit être inof-

fensif mérite bien le nom de bête à bon Dieu, et le jardinier doit le protéger s'il veut voir son jardin purgé des pucerons.

F. HENRY.

DICTÉE SYNTAXIQUE.

Pluriel des noms composés.

Quand les cheminées sont fermées par le haut, l'hirondelle se réfugie dans les *avant-toits*.
(BUFFON.)

Nos actions sont comme des *bouls-rimés*, que chacun tourne comme il lui plaît.
(LA ROCHEFOUCAULD.)

Calvin croit avoir assez fait d'écrire contre les *brise-images*.
(BOSSUET.)

Les *casse-noisettes* vivent en petites troupes.
(BUFFON.)

Les *chauffe-linge* sont des ustensiles au moyen desquels on chauffe le linge.

A l'aide des *contre-courants*, les pirogues remontent le Meschacébé.
(CHATEAUBRIAND.)

Un bail d'une terre possédée par indivis n'est point valable, s'il n'est fait par tous les *co-propriétaires* ou en leur nom.
(TRÉVOUX.)

Ils accompagnèrent seuls avec deux *croquemoris* le char qui emmenait le pauvre homme.
(H. DE BALZAC.)

Les *entre-colonnements* étaient grillés et vitrés.
(LAMARTINE.)

Ces copies sont en général bien exécutées ; elles sont même parfois de véritables *trompe-l'œil*.
(VITET.)

Pour les voix nous perdrons seulement six *basses-tailles*, quatre *hautes-contre*.
(REGNIER.)

Il a *essuyé*, éprouvé bien des *passes-droits*.
(ACADÉMIE.)

Les gros vins d'Orléans sont des *casse-tête*.
(ACADÉMIE.)

Les *contre-poisons* doivent pouvoir être pris à grande dose sans danger.
(ORFILA.)

Il est défendu aux notaires d'écrire dans les *entre-lignes*.
(POITEVIN.)

Plus les *petits-gris* sont avant dans le nord, plus ils sont gris.
(REGNIER.)

Des *porte-clefs* anglais misérable risée, au sacre du malheur il retrempe ses droits.
(V. HUGO.)

On a dit que les jansénistes étaient des *semi-protestants*.

(LITTRÉ.)

Ce papier n'est bon qu'à faire des *porte-page*.
(ACADÉMIE.)

Dans toutes les manœuvres, les *serre-files* se conforment aux mouvements du peloton.

(ACADÉMIE.)

Je devais suivre l'exemple des *vice-rois* de Sicile et de Naples, mes prédécesseurs.

(LE SAGE.)

Jusqu'à-là, libre accès de l'une à l'autre armée, Usez des *sauvs-conduits*.

(E. LEGOUVÉ.)

Les ouvrages que cet auteur a donnés depuis quelques années ne sont que des *pols-pourris*.

Les *ci-devant* auront beau jeu !

(ACADÉMIE.)

Les *contre-allées* de cette avenue sont réservées aux piétons.

(ACADÉMIE.)

Les *avant-derniers* paragraphes des deux chapitres de cet ouvrage renferment quelques inexactitudes.

Mon père eut plusieurs fois le commandement en chef de tous les *arrière-bans* du royaume.

(ST-SIMON.)

La loi oblige, dans certains cas, à contre-murer les *contre-cœurs* des cheminées.

(LITTRÉ.)

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

(A corriger.—Livraison précédente, page 44, 1^{re} colonne, ligne 10 : lire sous un engagement...)

I. DESCRIPTION DE LA SUÈDE.

La Suède et la Finlande (1) composent un royaume large d'environ deux cents de nos lieues, et long de trois cents. Il s'étend du midi au nord depuis le cinquante-cinquième degré, ou à peu près, jusqu'au soixante et dixième, sous un climat rigoureux, qui n'a presque ni printemps, ni automne. L'hiver y règne neuf mois de l'année ; les chaleurs de l'été succèdent tout à coup à un froid excessif ; et il y gèle dès le mois d'octobre, sans aucune de ces gradations insensibles qui amènent ailleurs les saisons, et en

(1) La Finlande appartient en totalité, depuis le traité de 1809, à la Russie, qui, par ceux de 1721 et de 1743, en avait déjà obtenu quelques parties.

rendent le changement plus doux. La nature, en conséquence, a donné à ce climat un ciel serein, un air pur. L'été, presque toujours échauffé par le soleil, y produit les fleurs et les fruits en peu de temps. Les longues nuits de l'hiver y sont adoucies par des aurores et des crépuscules qui durent à proportion que le soleil s'éloigne moins de la Suède ; et la lumière de la lune, qui n'y est obscurcie par aucun nuage, augmentée encore par le reflet de la neige qui couvre la terre, et très souvent par des feux semblables à la lumière zodiacale, fait qu'on voyage en Suède la nuit comme le jour. Les bestiaux y sont plus petits que dans les pays méridionaux de l'Europe, faute de pâturages. Les hommes y sont grands ; la sévérité du ciel les rend sains, la rigueur du climat les fortifie : ils vivent longtemps, quand ils ne s'affaiblissent pas par l'usage immodéré des liqueurs fortes et des vins, que les nations septentrionales semblent aimer d'autant plus que la nature les leur a refusés. (VOLTAIRE.)

II. DE LA NOURRITURE DES ANIMAUX.

On doit apporter un choix éclairé dans l'acquisition des animaux destinés à une ferme : ainsi, il faut se garder de mettre sur un sol maigre des animaux exigeants ou élevés sur un sol riche. On peut, il est vrai, avec avantage, amener sur un sol riche des animaux d'une race peu difficile, ils profiteront vite ; mais il ne faut pas aller jusqu'à contrarier la nature, en plaçant au milieu de pâturages abondants les bêtes faites pour vivre dans les landes.

Quelle que soit la race, il y a toujours avantage à la bien nourrir : les animaux sont comme la terre, ils ne produisent que lorsqu'ils reçoivent ; dix vaches bien entretenues donneront autant de lait que vingt vaches mal nourries, et le fumier aura une double valeur. Les bêtes ont besoin d'une certaine quantité de nourriture pour entretenir leur vie ; nous ne pouvons rien en obtenir lorsqu'elles ne reçoivent que cette quantité nécessaire. Ce que nous leur donnons en plus, elles nous le rendent en lait ou en graisse.

III. DE LA NOURRITURE DES ANIMAUX. (Suite.)

Si une machine chauffée médiocrement donne seulement la force nécessaire pour

faire mouvoir ses arbres et son volant, mais rien autre chose, continuellement chauffée à la même température, elle ne produira toujours que le mouvement de ses axes et sera inutile ; si on élève la chaleur, on augmente sa vie en quelque sorte ; le surplus de force qu'elle acquiert peut être utilisé à notre profit et devient tout bénéfique. De même, ce n'est qu'après avoir dépassé la mesure de leur existence que les animaux donneront un utile profit.

La nourriture du bétail à l'étable est la condition de toute bonne culture. Le fumier, au lieu d'être à peu près perdu dans les chemins ou sur les terres en friche, sera convenablement recueilli, préparé avec discernement, et comme il proviendra nécessairement d'éléments plus riches et d'animaux en bon état, il sera aussi très gras et fertilisant.

D'un autre côté, les vaches qui ne font qu'un exercice modéré mettent tout à profit pour la production du lait et de la viande. Les animaux que nous entretenons sur une ferme, doivent nous donner un rapport soit en travail, soit en viande. Pour ceux qui ne font pas un travail utile, nous devons donc chercher l'autre profit, et pour ceux-ci, il est évident que les efforts et l'exercice qu'ils sont obligés de faire lorsqu'ils cherchent leur nourriture au pâturage, sont en pure perte, et occasionnent une dépense de vic préjudiciable. (Extrait des *Petites Lectures.*)

IV. AVIS AUX AGRICULTEURS.

Autrefois, alors qu'on n'avait pas encore fait cette guerre sans trêve ni merci aux merles, aux rossignols, aux fauvettes, aux mésanges, aux rouges-gorges, aux chardonnerets, aux linots (1), aux pinsons, aux verdiers, aux alouettes, aux roitelets, etc., on comptait, terme moyen, à chaque printemps, dix mille nids par chaque lieue carrée de pays. Or, tout le monde sait que chaque nid contient en moyenne quatre petits.

En bien, il a été constaté qu'à chaque petit le père et la mère donnaient chaque jour quinze chenilles, soit soixante chenilles, et que le père et la mère en mangeaient soixante autres pour leur part, ce qui faisait cent vingt chenilles pour la consommation quotidienne de chaque

(1) Ou *linottes.*

nid. Si donc vous multipliez cent vingt chenilles par dix mille nids, vous avez un total d'un million deux cent mille chenilles qui étaient détruites chaque jour, par conséquent trente-six millions pour un seul mois.

Trente-six millions de chenilles ! Mais a-t-on bien songé que ces trente-six millions de chenilles, si on ne respecte pas l'existence de tous ces oiseaux du bon Dieu, qui les mangeaient, mangeront à leur tour la feuille, la fleur, le fruit de nos arbres, et toutes nos plantes potagères, et toutes nos plantes d'agrément ?
(*Mémorial d'Aix.*)

V. LE TÉLÉMAQUE.

Quoiqu'il semble écrit pour la jeunesse, et particulièrement pour un prince, c'est pourtant le livre de tous les âges et de tous les esprits. Jamais on n'a fait un plus bel usage des richesses de l'antiquité et des trésors de l'imagination. Jamais la vertu n'emprunta, pour parler aux hommes, un langage plus enchanteur, et n'eut plus de droits à notre amour. Là se fait sentir davantage ce genre d'éloquence qui est propre à Fénelon ; cette onction pénétrante ; cette élocution persuasive ; cette abondance de sentiment qui se répand de l'âme de l'auteur, et qui passe dans la nôtre ; cette amenité de style qui flatte toujours l'oreille et ne la fatigue jamais ; ces tournures nombreuses où se développent tous les secrets de l'harmonie périodique, et qui pourtant ne semblent être que les mouvements naturels de sa phrase et les accents de sa pensée ; cette diction toujours élégante et pure qui s'élève sans efforts, qui se passionne sans affectation et sans relâche ; ces formes antiques qui sembleraient ne pas appartenir à notre langue, et qui l'enrichissent sans la dénaturer ; enfin cette facilité charmante, l'un des plus beaux caractères du génie, qui produit de grandes choses sans travail, et qui s'épanche sans s'épuiser.
(*LA HARPE.*)

VI. PREMIÈRE COMMUNION DE CHATEAUBRIAND.

Chateaubriand raconte ainsi le moment de sa première communion :
La main du prêtre, en se levant sur ma tête pour l'absolution, fit descendre la rosée céleste. J'inclinai mon front pour la recevoir ; ce que je sentais participait de

la félicité des anges. Je m'allai précipiter dans le sein de ma mère qui m'attendait au pied de l'autel. Je ne parus plus le même à mes maîtres et à mes camarades ; je marchais d'un pas léger, la tête haute, l'air radieux dans tout le triomphe de mon repentir. Le lendemain jeudi saint, je fus admis à cette cérémonie touchante et sublime dont j'ai vainement essayé de tracer le tableau dans le *Génie du christianisme*. Mon bouquet et mes habits étaient moins beaux que ceux de mes compagnons ; mais ce jour-là fut tout à Dieu et pour Dieu ; je sais parfaitement ce que c'est que la foi ; la présence réelle de la victime dans le saint sacrement de l'autel m'était aussi sensible que la présence de ma mère à mes côtés. Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres, je me sentis tout éclairé en dedans, je tremblai de respect, et la seule chose matérielle qui m'occupait était la crainte de profaner le pain sacré.

Je conçus alors le courage des martyrs ; j'aurais pu, dans ce moment, confesser le Christ sur le chevalet ou au milieu des lions. En comparant ce que, dans le même cœur, l'innocence et la religion ont de plus doux et de plus salutaire, et tout ce que les passions peuvent y amener de plus séduisant et de plus funeste, on peut choisir les deux joies, et décider de quel côté il faut chercher le bonheur, et surtout le repos. Combien elle est divine, cette religion qui se peut emparer ainsi de nos bonnes facultés ! Quels préceptes de morale suppléeraient jamais à ces institutions chrétiennes ?

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

(*Omission.* — Livraison précédente, page 45, 1re colonne : insérer entre la 26e et la 27e ligne la phrase : " ... Votre heureux larcin ne se peut plus celer." — *RACINE*)

Venez de vos *celliers* préparer les trésors,
Et foulez la vendange écumante à pleins bords.
(*CASTEL.*)

Il ne faut pas que vous *celiez* plus longtemps vos projets.

Vous *scelliez* par un double mariage de vos enfants le traité que vous faisiez ensemble.

Je connais deux ou trois *selliers*, (ouvriers qui font des selles, des harnais) ... si vous voulez, je me chargerai de ce soin.

(*LE SAGE.*)

Vous *selliez* les chevaux lorsque l'orage éclata.

Ce n'est pas faire la *cène* que d'en recevoir les signes.

(MASSILLON.)

Ce livre de théologie ne contient qu'une *saine* doctrine.

(ACADÉMIE.)

Regardez le monde tel que vous l'avez vu dans nos premières années ; de nouveaux personnages sont montés sur la *scène*.

(MASSILLON.)

Nous avons pêché à la *seine* toute la matinée.

Le *cens* était si petit qu'il n'excluait personne.

(MONTESQUIEU.)

Le roi à la tête de son armée couvrait Monsieur, qui assiégeait Bouchain et s'avança jusqu'à la *cense* d'Hurtebise.

(ST-SIMON.)

Le *sens* du goût dans la plupart des oiseaux est presque nul.

(BUFFON.)

Celui qui n'a pas fait sa fortune à la cour est *ensé* ne l'avoir pas dû faire.

(LABRUYÈRE.)

On écoute l'homme *sensé*, on consulte l'homme judicieux.

(ROULAND.)

Vous trouverez *cent* occasions plus favorables.

(ACADÉMIE.)

Il vient d'expirer, *c'en* est fait.

(ACADÉMIE.)

Le *sang* de vos rois crie et n'est point écouté ; Rompez, rompez tout pacte avec l'impïété.

(RACINE.)

A vaincre *sans* péril on triomphe sans gloire.

(CORNEILLE.)

Il s'*en* alla passer sur le bord d'un étang.

(LA FONTAINE.)

La piété est le bon *sens* de la raison.

(MASSILLON.)

... Je *sens* qu'il faudra que nous rompions ensemble.

(MOLIÈRE.)

L'âme *sent* qu'elle est faite pour un objet éternel.

(BOSSUET.)

Le *cerf* ingénieux, dans ses frayeurs extrêmes, Varie en cent façons ses adroits stratagèmes.

(DELILLE.)

Le paysan suisse est ingénieux, le *serf* polonais n'imagine rien.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

La *serre* est une immense jardinière où l'air est chargé de parfums.

(H. DE BALZAC.)

Ton écriture n'est pas assez pressée, *serre-la* davantage.

J'ai mon Dieu que je *sers*, vous servirez le vôtre.
(RACINE.)

Les étrangers ne sont pas admis au bénéfice de *cession* pour se libérer entièrement.

(ACADÉMIE.)

Nous *cessions* notre travail lorsque vous êtes entré.

Je fus pendant cinq ans
Ministre aux *sessions* de nos représentants.

(E. LEGOUVÉ.)

Ce vieillard, *cel* homme, *cette* femme et ces enfants sont dignes de la pitié qu'ils ont inspirée.

(POITEVIN.)

Sept multiplié par trois donne vingt et un.

(ACADÉMIE.)

Les Chinois se servent d'une étoffe de soie très-légère qu'ils appellent *cha*.

Le *chas* de l'aiguille que vous m'avez donné est trop petit.

Je suis souris : vivent les rats !

Jupiter confonde les *chats* !

(LA FONTAINE.)

Chah ou *schah* est le titre que prennent les souverains de Perse, en l'ajoutant à leur nom.

La vérité illustre les *chaines* de ceux qui souffrent pour elle.

(MASSILLON.)

Près du *chêne* brûlant j'insulte l'aigillon.

(DELILLE.)

On guérit aisément les blessures qui ne sont que dans les *chairs*.

(ACADÉMIE.)

De toutes les places où un homme peut monter, la plus haute pour un homme de génie est incontestablement une *chaire* sacrée.

(LAMARTINE.)

O vous, sur ces enfants, si *chers*, si précieux, Ministres du Seigneurs, ayez toujours les yeux.

(RACINE.)

J. O. G.

PHRASES A CORRIGER.

1. Dieu transforme souvent la larme secourable. Qu'un pauvre a vu couler sur sa plaie incurable, En un baume qui lave et guérit du passé Le flanc qui le reçoit et l'œil qui l'a versé.

2. Je sais que la reine d'Italie s'est plaint à ses ministres de la situation dans laquelle la famille royale a été placée.

3. Pour ceux que les soucis et les entraînements du monde ont détourné de leur fin suprême, la présence du prêtre est nécessaire ; ils ne songeraient peut-être pas à l'appeler à leur secours, mais

ils l'accueillent presque toujours avec joie quand il se présente.

4. Quels parfums de vertus héroïques s'élèvent de ces sanctuaires, glorieux monuments de la foi et de la piété, où se sont succédées tant de saintes servantes de Jésus-Christ !

5. Quel Prométhée allait donc apporter à cette terre la céleste étincelle, que l'étoile miraculeuse des Rois Mages avait laissé tomber en Orient !

6. Chacun de nous, quelque soit la position qu'il occupe, est condamné à travailler et doit se soumettre à cette loi du travail.

7. Les fonctions que je remplis dans le département de l'agriculture m'avaient, ce me semble, tellement désigné au choix du comité, et que c'eût été reculer devant le devoir que de ne pas faire acte de bonne volonté.

8. Au risque de passer pour un optimiste, je me permettrai de dire que je ne trouve pas que notre agriculture en soit rendue à un état aussi désespérant, et qu'on l'a souvent jugée et surtout laissée juger au dehors avec une sévérité qui faisait l'injustice.

9. Nous demeurerons dans notre cher et beau pays, nous demanderons à ce sol qui nous a vu naître ce dont nous avons besoin.

10. Il n'est pas étonnant qu'une population qui n'avait que la frontière à traverser, pour participer aux avantages réels ou imaginaires d'un changement, se soit laissée entraîner dans l'orbite américaine.

11. Nous allons tous reprendre le chemin de nos foyers, sous quelques cieus que le sort nous ait jetés, avec la douce conviction que, si jamais un danger sérieux menaçait la nationalité, nous n'aurons plus, comme ce général romain, qu'à frapper la terre pour en faire sortir des légions qui accourront de tous les points de l'horizon pour se rallier autour du drapeau commun.

12. Tous les chapeaux de feutre n'ont pas la même couleur : les uns sont noirs, les autres gris, et d'autres encore sont bruns.

13. Il termina son sermon par ces sa-

ges paroles : " Mieux vaut trop croire que de croire à rien."

14. Combien peu parmi ceux qui se sont laissés entraîner contre le Saint-Père résisteraient à la divine influence de sa charité !

Corrections.

1. Dieu transforme souvent la larme secourable. Qu'un pauvre a vue couler sur sa plaie incurable. En un baume qui lave et guérit du passé. Le flanc qui le reçoit et l'œil qui l'a versé.

2. Je sais que la reine d'Italie s'est plainte à ses ministres de la situation dans laquelle la famille royale a été placée.

3. Pour ceux que les soucis et les entraînements du monde ont détournés de leur fin suprême, la présence du prêtre est nécessaire ; ils ne songeraient peut-être pas à l'appeler à leur secours, mais ils l'accueillent presque toujours avec joie quand il se présente.

4. Quels parfums de vertus héroïques s'élèvent de ces sanctuaires, glorieux monuments de la foi et de la piété, où se sont succédé tant de saintes servantes de Jésus-Christ.

5. Quel Prométhée allait donc apporter à cette terre la céleste étincelle que l'étoile miraculeuse des rois mages avait laissée tomber en Orient !

6. Chacun de nous, quelle que soit la position qu'il occupe, est condamné à travailler, et doit se soumettre à cette loi du travail.

7. Les fonctions que je remplis dans le département de l'agriculture m'avaient, ce me semble, tellement désigné au choix du comité, que c'eût été reculer devant le devoir que de ne pas faire acte de honne volonté.

8. Au risque de passer pour un optimiste, je me permettrai de dire que je ne trouve pas que notre agriculture en soit rendue à un état aussi désespérant, et qu'on l'a souvent jugée et surtout laissée juger au dehors avec une sévérité qui frisait l'injustice.

9. Nous demeurerons dans notre cher et beau pays, nous demanderons à ce sol qui nous a vus naître ce dont nous avons besoin.

10. Il n'est pas étonnant qu'une population qui n'avait que la frontière à tra-

verser pour participer aux avantages, réels ou imaginaires, d'un changement, se soit *laissé* entraîner dans l'orbite américaine.

11. Nous allons tous reprendre le chemin de nos foyers, sous quelques cieus que le sort nous ait jetés, avec la douce conviction que, si jamais un danger sérieux *menace* la nationalité, nous n'aurons plus, comme ce général romain, qu'à frapper la terre pour en faire sortir des légions qui *accourront* de tous les points de l'horizon, pour se rallier autour du drapeau commun.

12. Tous les chapeaux de feutre n'ont pas la même couleur : les uns sont noirs, *d'autres* gris, et d'autres encore sont bruns.

13. Il termina son sermon par ses sages paroles : " Mieux vaut trop croire que de *ne* croire à rien."

14. Combien peu, parmi ceux qui se sont *laissé* entraîner contre le Saint-Père, résisteraient à la divine influence de sa charité !

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

(A corriger. — Livraison précédenle, page 46, 2^e colonne : les dernières lignes doivent se lire : Fr. 1.0511 × 275 (2hl. 75 = 275 litres) = fr. 289.0525, prix demandé.)

I. Une armée se composait de 18820 fusiliers, 1440 carabiniers, 744 dragons, 1932 artilleurs et 2376 hommes formant le parc de division, les ambulances et la compagnie d'administration. Après une bataille, l'appel a constaté la présence de 15248 fusiliers, 1295 carabiniers, 632 dragons, 1460 artilleurs et 2184 hommes du parc de division. Combien y a-t-il eu de morts et de blessés dans cette armée ? Réponse : 4493 hommes.

Solution :

18820 + 1440 + 744 + 1932 + 2376 = 25312, nombre d'hommes dont se composait l'armée avant la bataille.

15248 + 1295 + 632 + 1460 + 2184 = 20819, nombre d'hommes dont se composait l'armée après la bataille.

25312 — 20819 = 4493, nombre de morts et de blessés.

II. On mélange 96 l. de vin à fr. 0.50 le litre avec 123 l. à fr. 0.60 le litre. Si l'on vend fr. 0.65 le litre du mélange, combien gagne-t-on ? Réponse : fr. 20.55.

Solution :

96 × fr. 0.50 = fr. 48.00, ce qu'ont coûté 96 l. de vin.

123 × fr. 0.60 = fr. 73.80 ce qu'ont coûté 123 l. de vin.

Fr. 48.00 + fr. 73.80 = fr. 121.80, ce qu'a coûté le mélange.

(96 + 123) fr. 0.65 = 219 × fr. 0.65 = 142.35 fr., somme provenant de la vente du mélange.

Fr. 142.35 — fr. 121.80 = fr. 20.55, gain demandé.

III. Nous sommes à 35, 783,912 lieues du soleil, qui nous envoie sa lumière en 493 secondes. Combien la lumière parcourt-elle de lieues par seconde ? Réponse : 72,584 lieues.

Solution :

$$\frac{35,783,912}{493} = 72,584 \text{ lieues.}$$

IV. On emploie 18 mètres d'étoffe pour faire 3 robes ; combien faudrait-il, dans la même proportion, employer de mètres pour faire 5 robes ? Rép. : 30.—8 robes ? Rép. : 48.—9 robes ? Rép. : 54.—15 robes ? Rép. : 90.—18 robes ? Rép. : 108, etc.

Solution :

$$\frac{18}{3} = 6 \text{ mètres, quantité d'étoffe}$$

qu'il faut employer pour faire 1 robe.

6 × 5 = 30 mètres, ce qu'il en faut pour 5 robes.

6 × 8 = 48 mètres, ce qu'il en faut pour 8 robes.

6 × 9 = 54 mètres, ce qu'il en faut pour 9 robes.

6 × 15 = 90 mètres, ce qu'il en faut pour 15 robes.

6 × 18 = 108 mètres, ce qu'il en faut pour 18 robes.

V. Calculez également le gain journalier d'un ouvrier qui reçoit chaque semaine fr. 21.90 ? Rép. : fr. 3.65 ; fr. 22.50 ? Rép. : fr. 3.75 ; fr. 23.40 ? fr. 3.90 ; fr. 24.90 ?

Rép. : fr. 4.15 ; fr. 25.20 ? Rép. : fr. 4.20 ;
fr. 26.70 ? Rép. : fr. 4.45 ; fr. 28.80 ?
Rép. : fr. 4.80.

Solution :

$\frac{\text{Fr. 21.90}}{6} = \text{fr. 3.65}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 1er cas.

$\frac{\text{Fr. 22.50}}{6} = \text{fr. 3.75}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 2nd cas.

$\frac{\text{Fr. 23.40}}{6} = \text{fr. 3.90}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 3e cas.

$\frac{\text{Fr. 24.90}}{6} = \text{fr. 4.15}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 4e cas.

$\frac{\text{Fr. 25.20}}{6} = \text{fr. 4.20}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 5e cas.

$\frac{\text{Fr. 26.70}}{6} = \text{fr. 4.45}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 6e cas.

$\frac{\text{Fr. 28.80}}{6} = \text{fr. 4.80}$, gain journalier de l'ouvrier dans le 7e cas.

VI. Une personne a un traitement de 2384 fr. ; si l'on compte 298 jours de travail par année, que gagne-t-elle par jour ?

En second lieu, si son ménage lui coûte 6 fr. par jour, combien peut-elle économiser par année ? Réponse : 1o. 8 fr. par jour ; 2o. 194 fr. par an.

Solution :

$\frac{\text{Fr. 2384}}{298} = \text{fr. 8}$, ce que cette personne gagne par jour.

$\text{Fr. 6} \times 365 = \text{fr. 2190}$, dépense qu'occasionne son ménage annuellement.

$\text{Fr. 2384} - \text{fr. 2190} = \text{fr. 194}$, somme qu'elle économise par année.

VII. Un marchand a payé fr. 253.75 pour une pièce de toile de 175 mètres. Il en vend 35^m45 à fr. 1.72 le mètre et le reste à fr. 1.90. Combien a-t-il payé pour un mètre ? Réponse . fr. 1.45. Combien a-t-il gagné sur chaque vente ? Réponse : fr. 9.57 et fr. 62.79.

Solution :

$\frac{\text{Fr. 253.75}}{175} = \text{fr. 1.45}$, ce qu'a coûté un mètre.

(Fr. 1.72 — fr. 1.45) 35.45 = fr. 0.27 × 35.45 = fr. 9.57..., ce qu'a gagné le marchand dans la première vente.

(Fr. 1.90 — fr. 1.45) (175 — 35.45) = fr. 0.45 × 139.55 = fr. 62.79..., ce qu'il a gagné dans la dernière vente.

VIII. Si ce marchand avait retiré en tout fr. 327.25, combien aurait-il gagné par mètre ? Réponse : fr. 0.42.

Solution :

$\frac{\text{Fr. 327.25}}{175} = \text{fr. 1.87}$, prix auquel aurait été vendu chaque mètre.

$\text{Fr. 1.82} - \text{fr. 1.45} = \text{fr. 0.42}$, gain que le marchand aurait fait par mètre.

IX. J'achète 18^m,60 de soie à fr. 9.90 le mètre ; mais le mètre avec lequel on a mesuré est trop court de 0^m,01. Quelle est la perte que je subis en étoffe et en argent ? Réponse : 1o. 0^m,186 ; 2o. fr. 1.8414.

Solution :

$18.60 \times 0.01 = 0.186$, perte subie en étoffe.

$\frac{\text{Fr. 9.90} \times 0.186}{1} = \text{fr. 1.8414}$, perte subie en argent.

X. Un ouvrier dépense fr. 2.75 par jour pour vivre ; il travaille 25 jours par mois. Au bout de l'année il lui reste fr. 196.25. Combien gagne-t-il par jour de travail ? Réponse : fr. 4.

Solution :

$\text{Fr. 2.75} \times 365 = \text{fr. 1003.75}$, ce que l'ouvrier dépense annuellement.

$\text{Fr. 1003.75} + \text{fr. 196.25} = \text{fr. 1200}$, ce qu'il gagne annuellement.

$\frac{\text{Fr. 1200}}{25 \times 12} = \text{fr. 4}$, ce qu'il gagne par jour de travail.

XI. Monsieur N. achète une pièce de vin de 220 litres, à fr. 148 l'hectolitre ; il

paye fr. 24.50 pour le transport ; il met ce vin dans des bouteilles de 0.8 l., mais il s'en perd 3.1 l. Combien a-t-il rempli de bouteilles ? Réponse : 271 bouteilles. Combien vaut une bouteille ? Réponse : fr. 1.29.

Solution :

Fr. 148 × 2.20 (200 litres = 2.20 hecto-litres) = fr. 325.60, coût du vin.

Fr. 325.60 + fr. 24.50 = fr. 350.10, coût du vin, frais de transport compris.

220 — 3.2 = 216.8 litres, ce qui reste du vin.

$$\frac{216.8}{.8} = 271, \text{ nombre de bouteilles remplies.}$$

$$\frac{\text{Fr. } 350.10}{271} = \text{fr. } 1.29\dots, \text{ ce que vaut une bouteille.}$$

XII. Un particulier qui a un champ de 120 m. de long sur 85 de large le fait entourer d'une haie de petits sapins. Les sapins lui coûtent fr. 10 le mille, et il en emploie 6 par mètre et donne à l'ouvrier qui fait ce travail fr. 0.50 par décimètre. Combien lui coûte cette haie ? Réponse : fr. 45.10.

Solution :

120 × 2 + 85 × 2 = 410 mètres, contour du champ.

410 × 6 = 2460 sapins qui doivent entrer dans la haie.

$$\frac{\text{Fr. } 10 \times 2460}{1000} = \text{fr. } 24.60, \text{ coût des sapins.}$$

Fr. 0.50 × 41 (410 mètres = 41 décimètres) = fr. 20.50, somme qui revient à l'ouvrier.

Fr. 24.60 + fr. 20.50 = fr. 45.10, coût de la haie.

J. O. C.

Calcul de l'intérêt et de l'escompte

Parmi les nombreuses méthodes en usage pour le calcul de l'intérêt et de l'escompte, il en est une, la *méthode des parties aliquotes*, qui présente certains avantages et que nous allons exposer en

quelques mots. Elle consiste à ramener à 1 % ou à 6 % tous les intérêts à chercher.

L'intérêt de fr. 100 à 1 % pour 360 jours est de fr. 1, soit le centième du capital ; c'est en même temps l'intérêt de fr. 100 à 6 % pour 60 jours.

Pour chercher l'intérêt annuel d'un capital quelconque placé à 1 % ou l'intérêt à 6 % pour 60 jours, il suffit de diviser ce capital par 100, en faisant une transposition de virgule.

Ce point de départ si élémentaire permet de déterminer l'intérêt, quels que soient d'ailleurs le capital, le taux et le nombre de jours du placement. Il suffit dès lors de décomposer le nombre de jours donnés en multiples et sous-multiples de 60 jours.

Pour fixer nos idées, proposons-nous de chercher l'intérêt de fr. 8340 au 4 % pendant 255 jours.

Disposition du calcul.

CAPITAL fr. 8340

1 % pour 360 jours... fr. 83,40
 120 jours donnent le $\frac{1}{3}$ de
 cette somme... .. 27 80
 120 jours donnent encore 27,80
 15 jours donnent le $\frac{1}{4}$ du
 produit précédent, soit 3,475
 225 jours, intérêt à 1 %... 59,075
 Par suite, l'intérêt à 4 %
 sera quatre fois plus
 élevé..... soit 59,075 × 4
 = fr. 236,30.

CAPITAL fr. 8340

6 % pour 60 jours..... fr. 83,40
 240 jours donnent quatre
 fois l'intérêt de 60
 jours... .. 333,60
 15 jours donnent le $\frac{1}{4}$ de
 l'intérêt de 60 jours.. 20,85
 255 jours, intérêt à 6 % 354,45
 Par suite, l'intérêt à 4 % sera égal aux
 $\frac{4}{6}$ ou $\frac{2}{3}$ de fr. 354,45, soit $\frac{354,45 \times 2}{3} =$
 fr. 236,30.

La méthode des parties aliquotes ne donne aucune prise à la routine ; elle n'a pas obtenu droit d'entrée dans nos écoles où on lui préfère la méthode par la réduction à l'unité et celle des nom-

bres et des diviseurs fixes ; mais elle est fréquemment employée dans le commerce et les maisons de banque.

—L'Éducateur.

PROBLÈME D'ALGÈBRE.

A, B, C ont ensemble 96 francs : A donne à B et à C autant qu'ils ont déjà, ensuite B donne à A et à C autant qu'ils ont déjà, et C fait de même à l'égard de A et B ; ils se trouvent avoir tous les trois la même somme. Combien avait chacun en commençant ? (TERQUEM.)

Réponse : A, 52 fr., B, 28 ; C 16.

Solution :

Soient $x =$ ce qu'avait A en commençant,
 $y =$ " B "
 $z =$ " C "

Alors $x + y + z = 96$ (1)

Mais, afin d'établir les autres équations, faisons les diverses opérations qu'indiquent les données du problème.

Après la 1re opération, A aura $x - y - z$; B, $2y$; C, $2z$.

Après la 2de opération, A aura $2x - 2y - 2z$; B, $3y - x - z$; C, $4z$.

Après la 3e opération, A aura $4x - 4y - 4z$; B, $6y - 2x - 2z$; C, $7z - y - x$.

Mais ces dernières expressions ayant toutes la même valeur, si nous les comparons deux à deux, nous en tirons les équations

$4x - 4y - 4z = 6y - 2x - 2z,$ (2)

$6x - 10y - 2z = 0 ;$

$6y - 2x - 2z = 7z - y - x,$ (3)

$-x + 7y - 9z = 0,$

Additionnons les équations (1) et (3) :

$8y - 8z = 66.$ (4)

Multiplions par 6 l'équation (3) :

$-6x + 42y - 54z = 0.$ (5)

Additionnons les équations (2) et (5) :

$32y - 56z = 0.$ (6)

Multiplions par 4 l'équation (4) :

$32y - 32z = 384.$ (7)

Soustrayons l'équation (6) de l'équation (7) :

$24z = 384 ;$

D'où $z = 16$ fr., somme que possédait C au commencement.

Remplaçons z par sa valeur dans l'équation (4) :

$8y - 128 = 96,$

$8y = 224 ;$

D'où $y = 28$ fr., somme que possédait B.

Remplaçons y et z par leurs valeurs respectives dans l'équation (1) :

$x + 28 + 16 = 96 ;$

D'où $x = 52$ fr., somme que possédait A.

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

PROBLÈME A RÉSOUDRE.

St Valentin, 12 février, 1884.

A M. J. O. Cassegrain,
 Montréal.

Mon cher Monsieur,

Je désirerais avoir, dans le *Journal de l'Instruction publique*, une solution raisonnée du problème ci-dessous. Je vous prie, par conséquent, de vouloir bien l'y insérer.

Tout à vous,

L. C. D, instituteur.

PROB.—Un homme, à sa mort, lègue une terre à ses deux fils, pour être partagée également dans le sens de la longueur. Cette terre a 30 arpents dans une ligne, 20 dans l'autre, et 4 arpents de largeur. Quelle sera la longueur de la ligne de division, et à quelle distance des deux lignes latérales devra-t-elle passer ?

GÉOGRAPHIE

L'EXPLORATION DU CENTRE DE L'AFRIQUE PAR DES MISSIONNAIRES AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES.

(Suite.)

Mais ces découvertes étaient loin de satisfaire Jean II, alors roi de Portugal. Animé, comme ses prédécesseurs, du désir de trouver la route si longtemps cher-

chée, il s'occupait des préparatifs d'une grande expédition que devait diriger Barthélemi Diaz, quand un aventurier vint lui soumettre un projet plus vaste encore : " Pour faire contrepoids aux terres que nous habitons, disait cette homme, il en existe d'autres qu'on rencontrera en voguant vers l'Occident. Peut-être ce monde inconnu n'est-il qu'un prolongement de l'extrémité orientale de l'Asie ; mais enfin il doit y avoir quelque chose au-delà de cet Océan, jusqu'ici sans limites." Cet aventurier, Génois d'origine, était Christophe Colomb. Après avoir fait examiner les plans qu'il lui soumettait, le roi Jean les refusa, abandonnant ainsi, sans le savoir, la gloire d'avoir aidé à la découverte du nouveau monde.

Que l'on nous permette de reproduire ici un passage du sermon du R. P. Bourke, dont les *Annales (Annales de Philosophie chrétienne)* ont publié une traduction et qui vient si bien à l'appui de la thèse que nous soutenons : " Bien des siècles avant que la *Santa Maria* quittât Palos pour aller à la découverte du nouveau monde, Eric allait prêcher la foi et arroser de son sang le sol de l'Amérique. Et maintenant, grâce aux manuscrits découverts en Irlande et en Danemark, c'est un fait bien certain que saint Brendan aborda sur la côte de Virginie bien avant Christophe Colomb, et que la carte dressée pour lui par le savant Paul Toscanelli désignait le nouveau pays sous le nom de terre de saint Brendan."

Nos lecteurs n'ignorent pas, du reste, que l'on a trouvé, près de Washington, une pierre tombale portant la date de 1051 et la mention suivante : *Puisse le Seigneur faire miséricorde à mon âme !*

Le roi Jean II refusa donc les ouvertures de Colomb et pressa le départ de l'expédition.

B. Diaz partit (1484) avec trois vaisseaux, et, malgré le mauvais temps et les dangers d'une navigation difficile, atteignit la pointe sud de l'Afrique qu'il nomma cap des *Tempêtes*. Dom João, plus confiant dans l'avenir, l'appela cap de *Bonne-Espérance*.

Pendant que Diaz reconnaissait toute la côte occidentale du continent africain, Pierre de Covilhão et Alphonse de Paiva exploraient les bords de la mer Rouge. Ils partirent pour Alexandrie et là se séparèrent. Covilhão s'embarqua sur la

mer Rouge et alla jusqu'au Malabar. En revenant, il visita une partie de la côte orientale d'Afrique. Paiva, lui, pénétra jusqu'au pays des Abyssiniens. Après leur exploration, ils se rejoignirent en Egypte, où ils moururent des fatigues de leur voyage (1).

Enfin, en 1497, Vasco de Gama, accompagné de son frère Paul, de Nicolò Coelho et de Gonzalve Nunes, mettait à la voile avec mission de remonter la côte d'Afrique, baignée par l'Océan Indien, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance.

La flotte, suivant de loin la côte occidentale, releva les Canaries, les îles du cap Vert, et après trois mois d'une navigation pénible, découvrit une grande rivière que les Portugais appelèrent Saint-Jacques, et la baie formée par son embouchure, le golfe de Sainte-Hélène.

Le 16 octobre 1497, les vaisseaux de Gama quittaient ce mouillage et deux jours après doublerent le cap de Bonne-Espérance, puis celui des Aiguilles. C'est là que Diaz s'était arrêté. Remontant au nord-est, Vasco reconnut la côte de Natal et le jour de l'Epiphanie arriva à un grand fleuve auquel il donna le nom de *fleuve des Rois*.

Dans les premiers jours de mars 1498, la flotte toucha à *Mozambique*, atteignit *Montbaza* et la côte de *Zunquebar* ; puis, obliquant au nord-est, passa entre les *Laquedives* et les *Maldives* et le 20 mai arrive à *Calicut*.

La route des Indes était trouvée. De nouvelles expéditions se dirigèrent aussitôt vers les contrées découvertes, chaque vaisseau portait des missionnaires. A chaque roi africain, à chaque chef de tribu, on offrait à la fois et l'amitié du roi de Portugal et le baptême. Ces peuples grossiers, saisis d'étonnement à la vue d'étrangers intrépides débarqués sur leur rivage, se soumettaient sans peine à leur domination, et admettaient facilement le Dieu qu'adoraient de semblables hommes.

Dans toutes les villes, les missionnaires construisaient des églises et des monastères, établissaient des résidences d'où ils rayonnaient sur tous les pays environnants, créant sans cesse plus avant des centres de propagande et s'a-

(1) P. Covilhão. *Relacion di su viagem da Lisboa a India por tierra*. 1484.

vançant peu à peu jusqu'au cœur de l'Afrique.

La Nubie, l'Abyssinie, le pays des Galas étaient occupés par les PP. Capucins. Ces missionnaires ne se contentaient pas de répandre la parole sainte; ils apprenaient aux indigènes à cultiver la terre, à travailler le fer, le bois, à faire le commerce avec le produit de leur sol. Ces devoirs matériels accomplis, ils se tournaient vers la science; ils envoyaient sur la géographie, sur la topographie et les mœurs du pays les renseignements les plus précieux et les plus certains que l'on puisse trouver. Ils apprenaient la langue des peuples qu'ils évangilisaient, et c'est grâce aux dictionnaires composés par ces savants religieux que l'on connaît les divers idiomes de ces nations sauvages.

Voilà par quel moyen le Portugal atteignit un moment une telle puissance, voilà tout le secret de sa politique coloniale. Les pays occupés étaient considérés comme des provinces de la mère-patrie, au lieu d'être traités en pays conquis. Les Portugais regardaient les habitants comme des frères, au lieu de ne voir en eux que des ennemis destinés à disparaître pour faire place aux envahisseurs.

Et les nations colonisatrices étaient tellement convaincues de l'influence exercée par leurs missionnaires qu'elles ne confiaient qu'à leurs nationaux le soin d'évangiliser les indigènes de leurs possessions d'outre-mer.

En 1618, le roi de Congo ayant demandé au pape Paul V des religieux de l'ordre des Capucins, ce dernier désigna cinq prêtres espagnols qui se rendirent à Lisbonne pour s'y embarquer. Le conseil des ministres s'opposa à leur départ, parce qu'ils n'étaient pas Portugais. Dix-neuf ans plus tard, sous le pontificat d'Urbain VIII, six moines italiens eurent le même sort, et ce n'est qu'en 1645 que le roi de Portugal autorisa l'envoi dans ses colonies de missionnaires étrangers, et que ceux désignés par la S. C. de la Propagande purent enfin s'embarquer.

Qu'il serait fort aujourd'hui le peuple qui, suivant cet exemple du passé, pénétrerait dans un pays à la suite de ses missionnaires, au lieu d'y venir précédé par une armée victorieuse!

Nous verrions alors se reproduire ce fait admirable de notre colonie de la

Nouvelle-France, qui, cent ans après sa séparation d'avec la mère-patrie, et malgré l'influence étrangère qui nous y a remplacés, a conservé si vivace le souvenir de notre passage, que, dans les villages les plus éloignés, les Canadiens parlent encore le français et invoquent ce titre avec orgueil.

Le Congo fut, à proprement parler, la première région de l'Afrique occidentale sérieusement occupée par les Portugais. Dès 1574, tout le pays avait été parcouru par les missionnaires et Pigafetta, qui a écrit en 1591 la relation du voyage d'Edoardo Lopez, nous donne déjà des détails intéressants sur la géographie de ce royaume et des contrées environnantes.

“ A cette époque, dit-il, le Congo comprenait les royaumes de Loanda, d'Angola, Benguella, sur le littoral. Dans l'intérieur, Matemba, Cacongo et Makoco ou Micoco, tous tributaires du roi.

“ Peu après l'arrivée des missionnaires, le roi de Congo, une partie de sa famille et des seigneurs de sa cour, se convertirent à la religion chrétienne. A cette nouvelle, les Etats de l'intérieur se soulevèrent, et, secouant le joug, se déclarèrent indépendants; il ne resta donc plus sous la domination du royaume du Congo que le Congo proprement dit. Il fut divisé en six provinces, qui prirent le nom de duchés, comtés et marquisats. Ce furent : Bamba, Sagno, Sundi, Batta et Pembo. Ces pays étaient évangilisés, et les gouverneurs de ces provinces étaient tous chrétiens.”

Voici la description géographique de cette contrée, telle que nous la trouvons dans la relation d'Ed. Lopez (1).

“ Le royaume de Congo, dans sa partie moyenne, c'est-à-dire en prenant comme point central la ville royale de Congo (San Salvator), est à 70 $\frac{2}{3}$ de la ligne équatoriale dans l'hémisphère austral. Du côté de la mer le pays est plat et abondant en routes cultures; sur les marchés on voit toutes sortes de métaux et principalement de l'argent.

“ Les habitants, hommes et femmes, sont noirs, mais le teint de quelques-uns est plutôt olivâtre. Les hommes ont les cheveux noirs et crépus, ou en rencontre qui les ont rouges; les yeux sont de di-

(1) Ed. Lopez. *Relazione del reame di Congo et delle vicine* (1591).

verses couleurs, mais tirant plutôt sur le vert, et les lèvres ne sont pas grosses comme celles des Nubiens et des autres nègres."

Les détails sur l'hydrographie sont intéressants :

" En commençant par le sud, et en remontant vers le nord, on rencontre d'abord le Bengheti, puis le Songa. Vient ensuite le Coaza, qui sort d'un petit lac (Aquilonda) alimenté par un certain nombre de fleuves qui viennent eux-mêmes du *grand lac* d'où coule le *Nil*. A son embouchure il a deux milles de large et est navigable pour de petits bateaux pendant cent milles environ.

" Le fleuve Coanza s'écoule dans le port de *Loanda*, qui est très large. Il forme une grande île *Loada*, ce qui, dans la langue du pays, veut dire : pays plat et bas, parce que ses bords peu élevés dépassent à peine le niveau de la mer ; cette île est formée par le sable et la terre que charrie le fleuve, elle peut avoir vingt milles de long et environ un mille de large, quoique à certains endroits sa largeur ne dépasse pas le jet d'une flèche. Il est absolument étonnant qu'en creusant ce terrain à deux ou trois palmes de profondeur, on trouve une eau fraîche et potable, et la meilleure de la contrée.

" Le port principal a son entrée tournée du côté du nord ; il est très profond et large d'un demi-mille. Sur la droite, en terre ferme, se trouve la ville *Loanda* (St-Paul de *Loanda*), presque exclusivement habitée par des Espagnols et des Portugais.

" Dans le même chenal se jette le fleuve *Beygno* (*Bengo*), très large et navigable pendant vingt-cinq milles environ. Comme le *Coanza*, il concourt à la formation de l'île par les terres qu'il charrie.

" Plus loin on rencontre le fleuve *Lemba*, qui n'est pas navigable ; puis l'*Ozoni* qui lui aussi doit venir du côté des *grands lacs*.

" Le fleuve *Ambize* que l'on trouve ensuite, coule à quatre lieues de la ville royale.

" Le *Lelunda* qui, dans la langue du pays, veut dire *truite*, vient des montagnes et traverse la ville de *Congo* ; il sort du même lac que le *Coanza* ; il est grossi dans son cours par un autre fleuve qui, lui, vient des *grands lacs*. Par les

temps de sécheresse, cette rivière man- que absolument d'eau.

" Toujours en remontant vers le nord, on trouve le *Zaire*. C'est le fleuve principal du *Congo* ; il prend sa source aux *trois lacs* ; le premier est le grand d'où naît le *Nil*, le second est le petit dont nous avons parlé, et le troisième est le second lac formé par le *Nil*. Pour un tel cours d'eau, il ne fallait pas des sources moins importantes, puisque, à son embouchure, il atteint vingt-huit milles de large, et quand il est gonflé, il s'étend jusqu'à quarante et cinquante milles dans la mer, et quelquefois quatre-vingts. Les navigateurs n'osent l'affronter, et il est connu par la violence de ses eaux.

" Il est navigable en remontant son cours pendant vingt-cinq milles, même par de grands bateaux, jusqu'à un défilé de rochers desquels tombent des cascades formidables qui s'entendent à huit lieues de distance, et sont aussi importantes que celles du *Nil*. A partir de ces chutes, et toujours en remontant, le fleuve reprend son large cours, et de ses eaux émergent une foule d'îles habitées et couvertes de villages. Ces îles sont gouvernées par des chefs vassaux du roi du *Congo*. Ces populations essentiellement guerrières se livrent des combats continuels ; elles montent de grands canots creusés dans des troncs d'arbres appelés *Licundo* (*Alicondo*) ; ils sont si grands que six hommes ne pourraient les embrasser, et ils peuvent porter jusqu'à deux cents hommes."

Ne sont-ce pas là ces sauvages cannibales, montés sur de longs bateaux qui assaillirent si souvent *Stanley* pendant sa descente du cours d'eau du haut *Zaire*, alors qu'il nous décrit le fleuve comme encombré d'îles habitées par des tribus hostiles, auxquelles il fut obligé de livrer maints combats ?

Voici maintenant la description géographique du *Congo* que nous trouvons dans *Caavazi* :

" Le *Congo*, désigné sur les cartes anciennes sous le nom de *Mani Congo* (*mani* signifie chef, seigneurie) comme au 7^o vers le pôle antarctique, où coule le rapide *Zaire* qui se jette dans la mer Ethio-pienne (océan Atlantique). En arrière de celui-ci se trouvent des montagnes élevées, et des plaines immenses qui s'étendent vers le royaume de *Dongo* ou d'*Angola* sous le 9^o vers l'embouchure du

fleuve Lufune, à deux lieues de Dande et à onze lieues de la ville de Loanda.

“ L'autre rive du Zaire est occupée par des peuples qui portent le nom de leurs rois, comme : Mani Loango, dont le royaume confine au pays d'Anzico ; Mani Cacconda, Mani Engoï ; et d'autres nations barbares soumises aux lois des Giaggas.

“ Le royaume de Congo proprement dit comprend six provinces principales, qui sont : Bamba, Sogno, Sundi, Pango, Batta et Pemba.

“ Bamba est située entre l'Ambrize et le Loze (Loge), qui la sépare de la province de Pemba à l'est et de celle de Sogno au nord ; elle touche au sud au royaume d'Angola. Cette province, qui est sans contredit la plus importante du royaume, a sa capitale au centre, à environ cent milles de la mer.

“ La province de Sogno s'étend sur les rivages de l'Océan ; elle est bornée au nord par le Zaïre et au sud par l'Ambrize, à l'est elle confine à celles de Sundi et de Pango. La capitale ou Banza est à trois lieues de la pointe Padron et à une lieue environ de Pinda sur un des bras du Zaïre ; cette ville est peu habitée, mais on y voit un temple très curieux à cause de son étendue et de son ancienneté, quoiqu'il soit uniquement en bois et en paille.

“ Sundi commence à treize lieues de San Salvador, capitale du royaume, et s'avance tous les jours au-delà du Zaïre, mais lentement parce que les populations de l'autre rive, très féroces et ennemies de toute dépendance, sont protégées par des forteresses naturelles. Cette province confine du côté de l'équateur avec le pays des Anzicos, entouré de montagnes inaccessibles. Du côté opposé vers le sud il arrive au point où le Bancaris se jette dans le Zaïre au pied d'une roche immense où se trouve du cristal en abondance, d'où elle prend son nom. Les autres limites sont : Pango au levant, Sogno à l'ouest et Micoco de l'autre côté. La capitale ou Banza principale, qui s'appelle Sundi, est à six lieues vers le sud d'une énorme cataracte du fleuve Bancaris. Elle contient beaucoup de sauvages, mais ce sont des peuples nomades qui errent continuellement dans la province, ils sont anthropophages et alliés des Giaggas.

“ Pango, autrefois appelée Pangalun-

go, est bornée par Sundi au nord, Batta au midi et Congo au couchant. La capitale appelée Pango est située à peu de distance du fleuve Barbella.

“ Batta touche à la précédente ; ses autres confins sont : Micoco, le fleuve Barbella et la province de Sundi. Autrefois elle s'appelait Anghisima et formait un royaume indépendant ; mais elle s'est volontairement soumise au roi du Congo et reste aujourd'hui avec le nom de simple province. Elle n'a pas été diminuée, parce qu'elle est entourée par les rives du Zaïre et de la Barbella. A côté sont Congo, Biaucanga, Sulla (royaume) et les provinces de Nfongo-Nsogno et un grand espace de pays habité par des peuplades sauvages et cannibales.

“ Pemba, dernière des six provinces du Congo, est située au centre de tout le royaume et se glorifie d'être le berceau, le trône et le tombeau de tous ses rois, tant idolâtres que chrétiens. Le nom de Pemba est commun à toute la province et à la capitale, principale résidence du vice-roi. Elle est située au pied d'une montagne appelée Rupe Arsa (roche brûlée) à peu de distance de la rivière Loze.

“ Parmi un grand nombre de cours d'eau qui arrosent le Congo, un plus grand que les autres, le Zaïre, s'écoule du lac qui forme le Nil. Le Nil se dirige vers le nord et se jette dans la Méditerranée, et le Zaïre, avec des chutes considérables, coule vers l'occident, s'élançant au travers de précipices, de cascades si nombreuses, qui pendant deux lieues de suite il n'offre pas un cours tranquille. Il reçoit une quantité de rivières qui augmentent tellement la masse de ses eaux qu'à certains endroits on distingue à peine l'autre rive. Finalement, il se jette dans l'Océan par sept branches énormes. Sa rapidité est telle qu'il est impossible de le traverser ou de trouver un gué, si ce n'est aux environs des îles qui, rompant son cours, diminuent la force du courant et rendent son passage possible. Les îles très nombreuses sont presque toutes habitées et cultivées ; en y voit beaucoup de palmiers. Quelques-unes sont tellement infestées de serpents, de crocodiles, qu'elles sont abandonnées et ne semblent servir qu'à briser le courant.”

Est-ce possible de ne pas reconnaître, dans la description de ce fleuve, le Liv-

ingstone dont le cours impétueux, coupé par d'innombrables chutes et tourbillons, ne permettait que rarement à Stanley de faire usage de la *Lady Alice*, et encore combien de ses hommes, y compris son fidèle compagnon Frank Pockock, ont-ils trouvé la mort dans ces gouffres !

Le P. Labat, traducteur du récit des voyages de Capucins accomplis en 1654, constate que l'origine de tous les fleuves est généralement connue ; il n'y a que celles du Zaïre sur lesquelles les écrivains ont répandu tant d'obscurités qu'il est fort difficile de démêler la vérité."

"Cependant, dit-il, tous les missionnaires ont été d'accord pour donner au Zaïre, comme sources, les grands lacs qui, disent-ils, sont aussi la source du Nil.

(A suivre.)

FERNAND HUE.

LECTURE POUR TOUS.

Chacun est mécontent de son sort.

Mécontent de son sort, de désirs tourmenté,
Chacun maudit la place où le sort l'a jeté.
Que n'étais-je marchand ? dit un vieux militaire,
Qui va d'un pied boiteux regagner sa chaumière.
Qu'un guerrier est heureux ! s'écrie avec douleur
Le marchand menacé par la mer en fureur ;
Il se bat, on le tue, il expire avec gloire ;
On le manque, il triomphe, il chante sa victoire !...
Le juge, qu'un client éveille au point du jour,
Soupire après la paix d'un champêtre séjour ;
Le fermier, qu'un procès arrache à son asile,
Croit que tous les heureux demeurent à la ville.
Que sais-je, et qui pourrait nommer ses mécon-
[tents ?
Le sage philosophe y perdrait tout son temps.

HYMNE ORIENTAL.

Dieu dit un jour au soleil :

"Toi par qui mon nom luit, toi que ma droite
[envoie
"Porter à l'univers ma splendeur et ma joie,
"Pour que l'immensité me loue à son réveil,
"De ces dons merveilleux que répand ta lumiè-
[re,
"De ces pas de géant que tu fais dans les cieus
"De ces rayons vivants que boit chaque paupière,
"Lequel te rend, dis-moi, dans toute ta carrière,
"Plus semblable à moi-même, et plus grand à tes
[yeux ?

Le soleil répondit à se voilant la face :

"Ce n'est pas d'éclairer l'immensurable espace,
"De faire étinceler les sables des déserts,

"De fondre du Liban la couronne de glace,
"Ni de me contempler dans le miroir des mers,
"Ni d'écumer de feu sur les vagues des airs,
"Mais c'est de me glisser aux fentes de la pierre
"Du cachot où languit le captif dans sa tour,
"Et d'y sécher des pleurs au bord d'une pau-
[pière,
"Que réjouit dans l'ombre un seul rayon du jour."
LAMARTINE.

Parabole de saint Jérôme.

Un homme, animé d'une ardente fer-
veur religieuse, s'était retiré loin des
villes, loin des hommes, dans une grotte
solitaire de la Thèbaïde, pour s'y con-
sacrer tout entier à l'œuvre de son salut ;
il jeûnait, priait, se mortifiait. et sa pen-
sée était constamment tournée vers Dieu.
Quand il eut ainsi passé de longues an-
nées, un soir, l'idée lui vint qu'il avait
mérité une glorieuse place dans le para-
dis, et pouvait être mis au rang des
saints.

La nuit suivante, l'ange Gabriel lui
apparut et lui dit : "Il y a de par le
monde un humble ménétrier qui va de
porte en porte, chantant et jouant de la
viole, qui a mieux mérité que toi les ré-
compenses éternelles. L'anachorète,
étonné de ses paroles, se lève, prend son
bâton de voyage, s'en va à la recherche
de ce musicien, et l'ayant trouvé, lui
dit :

—Frère, apprends-moi quelles bonnes
œuvres tu as faites, et par quelles prières
et par quelle pénitence tu t'es rendu
agréable à Dieu.

—Moi ? répond le ménétrier en bais-
sant la tête ; saint père ne te moque pas
de moi ; je n'ai point fait de bonnes
œuvres, et je ne sais guère prier ; pauvre
pêcheur que je suis, je vais seulement de
maison en maison chanter et amuser les
gens avec ma viole.

L'austère ermite insiste et dit :

—Je suis sûr que dans ta vagabonde
existence, tu auras pourtant accompli
quelque acte de vertu.

—Non, en vérité, je n'en pourrais citer
un seul.

—Mais comment es-tu réduit à cet état
de mendicité ? As-tu vécu follement,
comme les gens de ta profession ? As-tu
dissipé en dépenses frivoles l'héritage
de tes pères et les produits de ton métier ?

—Non, mais un jour j'ai rencontré
une pauvre femme abandonnée, dont le

mari et les enfants étaient réduits à l'esclavage pour acquitter une dette. Cette femme était jeune et belle, et les enfants de Bélial cherchaient à la séduire ; je lui ai donné un asile dans ma demeure, je l'ai protégée dans son péril, je lui ai donné tout ce que je possédais pour racheter sa famille, je l'ai reconduite dans la ville où elle devait rejoindre son mari et ses enfants. Mais quel homme, saint père, n'en aurait fait autant ?

A ces mots, le religieux de la Thébaïde pleure et s'écrie :

— Dans mes soixante-dix années de solitude, je n'ai pas fait une si bonne œuvre, et cependant on m'appelle un homme de Dieu, et tu n'es qu'un pauvre ménétrier.

PENSÉES DIVERSES.

L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui est en nous. Toutes nos actions, toutes nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point qui doit être notre dernier objet.

(PASCAL.)

Dieu n'a fait connaître que par degré le mystère de la Rédemption pour ménager la faiblesse de l'homme.

(MGR GAUME.)

Il y a des êtres qui durent peu, parce qu'ils sont composés de choses très différentes ; il y en a d'autres qui durent davantage, parce qu'ils ne laissent pas d'avoir des parties selon lesquelles ils peuvent être divisés. Ce qui pense en moi doit durer beaucoup, parce que c'est un être pur, exempt de mélange, de corruption. Il n'y a pas de raison qu'il doive périr ; car qui peut corrompre ou séparer un être simple, et qui n'a point de parties ?

(LABRUYÈRE.)

Que vaut la science sans la vertu ? C'est dans la méditation de la vie que s'acquiert la véritable science.

(S. THOMAS.)

C'est en vain que les impies détournent leur pensée de cette éternité qui les attend, comme s'ils la pouvaient anéantir en n'y pensant point. Elle subsiste malgré eux, elle s'avance, et la mort qui la doit ouvrir, les mettra dans peu de temps dans l'horrible nécessité d'être anéantis ou malheureux.

(PASCAL.)

Rien d'aussi fort que celui qui est muni du secours d'en haut, rien d'aussi faible que celui qui en est privé.

(S-JEAN-CHRYSOSTOME.)

Il faut laisser les méchants par votre patience. (TERTULIEN.)

Le luxe est l'assaisonnement de toutes les modes, de tous les festins, de tous les plaisirs, de toutes les fêtes ; par son subtil poison, il corrompt les mœurs, il enivre les cœurs, il agite toutes les mauvaises passions, il détruit toutes les économies grandes et petites ; tout cela avec d'autant plus de facilité qu'il se fait passer pour innocent, comme l'ami de la bonne société.

L'économie, au contraire, est pour les familles et pour les peuples la source de la richesse. Soyez économes de vos biens ; gardez la terre de vos ancêtres ; le patrimoine est le soutien et la vie de vos familles. Métez des bornes à votre ambition ; soyez contents du sort que la Providence vous a fait, n'aspirez pas à monter au delà de vos forces.

(MGR A. RACINE.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

CÆCILIA

ou

UNE HEROINE DES CATACOMBES

CHAPITRE DEUXIÈME

LES NOCES VIRGINALES

(Suite.)

Lorsque les visiteurs de la veille se furent retirés, la vierge était entrée en communication plus intime que jamais avec son fiancé du ciel. La nuit s'était écoulée tout entière dans la prière. L'ange gardien n'avait point abandonné sa protégée durant cette veillée des armes. Sa présence avait captivé les yeux que Cœcilia n'avait point voulu livrer au sommeil. A l'arrivée de Titia, le céleste ambassadeur avait secoué ses ailes, pour remonter dans son invisible demeure. Le *cubiculum* était encore tout imprégné du parfum de son passage ; et l'âme de Cœcilia, qui, pendant de si longues heures, lesquelles lui parurent bien courtes, avait habité les hautes régions, pouvait désormais s'avancer hardiment dans la plaine, afin d'y combattre les combats du Seigneur.

Aussi, lorsque Titia se présente avec les vêtements que sa jeune maîtresse doit revêtir pour la fête de ses noces terrestres, c'est avec le plus radieux des sourires que celle-ci l'accueille :

— Ma bonne Titia, dit-elle en lui tendant les bras, c'est donc aujourd'hui que tu veux me parer pour le sacrifice.

— Ma noble maîtresse, si c'est un sacrifice qui se prépare, non ! vous n'en serez pas la victime. Car j'en ai l'assurance, le Seigneur y pourvoira.

En disant ces paroles, Titia levait son regard inspiré, et le reportait, immédiatement avec satisfaction sur Cœcilia, comme pour l'assurer qu'elle venait de dérober au Ciel le secret de l'avenir.

La toilette de noces est bientôt terminée : Cœcilia s'aperçoit que l'heure solennelle a sonné, et que le moment décisif est venu. Elle le reconnaît au mouvement de plus en plus accentué qui se fait dans le palais. Déjà, de nombreux invités encombrent l'*atrium*, les portiques et les allées avoisinantes du jardin. Elle jette un coup d'œil rapide sur le dehors, et voit que le groupe se forme au pied de l'escalier afin de venir chercher la fiancée à son *cubiculum*. Elle n'a que le temps de tomber à genoux pour redire cette prière du Sauveur : Mon Dieu, que ce ne soit pas ma volonté qui s'accomplisse, mais la vôtre !

Enfin, la porte s'ouvre. Sur le seuil, apparaît Cœcilius, revêtu avec toute la splendeur d'un sénateur romain.

— Ma chère Cœcilia, lui dit-il d'un ton enthousiaste, je viens te chercher pour te mener au bonheur.

— Dites plutôt au supplice ! mon très-noble père, reprend la vierge à demi-voix

Cœcilius, habitué aux respectueuses résistances de sa fille au sujet de ce grave événement, fait semblant de ne pas ajouter grande importance à cette réplique, lancée d'ailleurs avec cette grâce charmante que la jeune patricienne savait mettre à toutes ses paroles, même à sa noble franchise. Il la prend par la main d'un air caressant, et la présente à ses invités, qui l'attendaient sur la plate-forme du vestibule.

Cœcilia les aborde en les saluant, et s'avance vers le bas de la terrasse où se trouve Valérin, entouré de sa famille et de ses nombreux amis.

À son aspect, un frémissement de joie et d'admiration parcourt l'assistance. Sa démarche d'une modestie pleine de noblesse, et sa mise d'une simplicité pleine de grandeur captivent tous les regards. Son extérieur reflète la candeur et la richesse de son âme. Elle est vêtue d'une robe blanche, dont le haut est recouvert d'une cyclade tissée d'or, et dont les plis inférieurs traînent jusqu'à terre. Ses

longs cheveux ondoient sur ses épaules : et de sa tête retombe un voile, couleur de flamme, appelé pour cela *flammeum*. Son front est surmonté d'une couronne, entrelacée de feuilles d'or et de fleurs d'argent figurant des immortelles.

Aussitôt, elle est acclamée par la foule ravie, qui ne sait plus si elle a devant elle une réalité d'ici-bas ou une apparition des cieux.

Pendant que Cœcilia descend lentement les degrés de la terrasse, jetons un coup d'œil rapide sur Valérin. Nous en finirons de suite avec l'art qui a présidé à la toilette des deux héros de la journée.

Représentons-nous tout ce que le faste peut accumuler de plus riche et de plus brillant. La tunique à l'Asiatique ; la *toga candida*, ou toge blanche réservée par les romains aux nouveaux époux ; le *pallium* de pourpre de Sidon, ramassé artistement sur l'épaule gauche ; les cothurnes à la grecque, reliés aux pieds par des courroies dorées ; toutes les parties de ce magnifique habillement parsemées d'étoiles d'or enchâssant les plus brillants rubis : tel est le costume dans lequel se présente le jeune patricien.

Au signal convenu, le cortège se dirige vers l'endroit du palais où doivent s'accomplir les cérémonies préliminaires.

VI

Avant de pénétrer, à la suite de Cœcilia, dans l'enceinte consacrée, il faut se rappeler que, à cette époque, l'Eglise permettait aux chrétiens une certaine participation aux cérémonies de ce genre.

En agissant ainsi, elle donnait une preuve frappante de cette sagesse divine, avec laquelle elle s'insinuait dans les replis les plus impénétrables du monde païen. Pour refaire la société à la clarté surnaturelle de l'Évangile, il fallait y pénétrer ; et pour y pénétrer plus efficacement, il fallait aller au foyer de la famille qui en est la source. Or, comment le faire sans heurter les préjugés déjà si puissants contre elle, si tout ce qui se rattachait aux rites du paganisme lui était interdit ? Exiger de la part de ses filèles une abstention complète eût été un immense inconvénient.

C'est pour cette raison qu'elle se bornait à proscrire seulement tout ce qui pourrait être pris pour un acte d'idolâtrie.

Quant aux usages purement profanes que les mœurs romaines avaient empruntés aux souvenirs antiques, les chrétiens étaient libres de s'y soumettre lorsque les circonstances le demandaient ; et cela, sans inquiétude pour leurs consciences. Tertullien le dit expressément dans ces célèbres recommandations aux fidèles de ce temps-là.

D'ailleurs, pour revenir au fait qui nous occupe, Cœcilia n'avait pas hésité à user de la noble franchise qu'on lui connaît, afin d'instruire son père de ses desirs, et même de ses résolutions à cet égard. Suivons-la donc, sans crainte, à travers les péripéties différentes de cette première journée. Et soyons bien assurés qu'elle a tout prévu, pour que rien dans les démarches qu'elle aura à faire aux côtés de son fiancé de la terre, ne puisse trahir la foi inébranlable qu'elle a jurée à son fiancé du ciel.

Dans l'aile droite du palais, s'étend une vaste salle ayant la forme d'un carré long : c'est la galerie des tableaux. De magnifiques soieries, aux couleurs éclatantes, retombent en festons de toutes les murailles, et forment un encadrement féerique aux peintures qui s'y étalent. Au fond de la pièce, s'élève une estrade recouverte de riches tapis du Levant. En bassin du plus beau porphyre repose sur sa partie supérieure ; la partie inférieure disparaît sous une montagne de fleurs disposées avec goût dans des urnes de marbre rouge et d'albâtre. Deux cassolettes d'or ciselé embaument l'atmosphère de l'arôme le plus exquis. Sur les deux flancs de l'estrade, se dressent des piédestaux d'ébène, incrustés de perles et d'ivoire, et surmontés de statues de personnages grandioses qui portent le *laticlave* des sénateurs romains. Ces statues représentent les deux plus illustres ancêtres de la famille des Valérius et des Cœcilius.

Les fiancés sont là devant tous les apprêts somptueux du présent et tous ces glorieux souvenirs du passé.

La foule des invités forme un cercle respectueux autour de ce jeune couple, que les hommes contemplant avec des yeux d'envie, et sur lequel les anges du ciel ont déjà étendu leurs ailes protectrices. Des serviteurs, en livrées d'apparat, apportent deux amphores émaillées de diamants. Les fiancés gravissent alors les degrés de l'estrade, et se placent de

manière à faire face à l'assistance ; Valérien saisit l'une de ces amphores et verse lentement, dans le bassin de porphyre, le vin qui symbolise la force de l'époux. Au même instant, Cœcilia prend l'autre amphore, et y répand le lait, emblème de la douceur de l'épouse. Les deux liquides mêlent leurs flots de nuances diverses, afin de signifier, par ce mélange, l'harmonie qui doit régner entre ces deux existences, de façon à ne faire plus qu'une seule, au sein de la même famille.

Vient ensuite l'offrande du gâteau de farine, image de l'union indissoluble qui doit exister entre leurs sentiments et leurs vies, ainsi qu'elle existe entre les grains de blé qui le composent. Les deux époux le rompent par moitié, et en distribuent les fragments, Cœcilia aux invités de Valérien, et Valérien aux invités de Cœcilia.

Mais après les symboles viennent les promesses.

A ce moment, les spectateurs redoublent d'attention : un silence plus profond se fait dans la salle. Les statues des ancêtres elles-mêmes, semblent fixer des regards plus attentifs sur le couple qui reparaît leur nom, si célèbre dans les temps passés, aux échos des siècles futurs.

Valérien est rouge d'émotion ; il sent son cœur battre violemment contre sa poitrine. Ses mouvements sont brusques comme son caractère, impétueux comme sa volonté, tremblants comme les impressions qui agitent diversement son âme. Cœcilia, au contraire, paraît impassible comme une statue de marbre. C'est toujours la même sérénité du visage, la même gravité du maintien, la même modeste empreinte d'une noble fierté. Elle aurait préféré un autre autel et un autre pontife. Aussi, son corps est là qui se prête, comme à regret, à ces usages insignifiants pour elle, mais son âme est ailleurs. Elle hante les régions où habite Cœli à qui elle a, depuis longtemps, consacré tout son amour.

Cependant, deux témoins ont pris place derrière les fiancés, l'un et l'autre appartenant aux deux familles qui ont les honneurs de la journée. Chacun d'eux pose la main droite sur l'épaule de chacun des époux, comme pour signifier que, faibles encore auparavant, ils doivent désormais être forts dans les pros-

pérités et les épreuves de la vie conjugale. Pendant ce temps, Valérien présente la main à Cœcilia qui lui tend la sienne avec une réserve pleine de charmes. Un anneau, taillé dans une immense émeraude, brille bientôt au doigt de celle qui porte déjà l'invisible anneau des épouses du Christ.

La foule redouble alors ses acclamations enthousiastes.

C'en est fait : l'alliance terrestre de Cœcilia et de Valérien est ratifiée aux yeux des hommes ; et la vierge sur qui veille le Ciel, a fait un pas décisif vers le péril.

VII

Le soleil qui éclairait cette scène était presque au milieu de sa carrière. De l'autel de l'hyménée, on se rendit au *Triclinium*, où Cœcilius fit servir à ses convives un léger déjeuner. Le festin des noces devait avoir lieu le soir au palais de Valérien, chez qui d'autres prescriptions légales attendraient les nouveaux époux. Le reste de la journée se passa en promenades à travers les mille sentiers du jardin, en jeux aussi agréables que variés, et en conversations sous les frais ombrages de la villa du Champ de Mars.

Dans une de ces petites excursions champêtres, Cœcilia s'arrêta, pensive et recueillie, sur les bords d'un grand lac, aux eaux transparentes comme le cristal. L'astre du jour venait de disparaître derrière les hauteurs du mont Vatican. Elle était seule, et loin de la foule. Elle put donner libre essor aux impressions qui agitaient le fond de son âme.

Sous le rayonnement des étoiles, le lac prenait un aspect vraiment fantastique. Cœcilia contemplait avec ravissement les reflets de cette immense nappe d'eau, où apparaissaient simultanément deux horizons, l'un de pointes noires découpées dans l'azur, l'autre, de vagues bleuâtres doucement remuées dans une brume d'or ; et, au milieu de ce paysage grandiose, tout un monde d'êtres vivants, qui semblaient bondir de joie parmi ces ombres gigantesques et ce firmament constellé de lumières éclatantes.

Un profond soupir lui échappa.

Cœcilia pouvait soulager son cœur à l'aise devant ces innocentes créatures de Dieu, puisque personne, dans ce monde

de ténèbres et de plaisirs qui tourbillonnait non loin d'elle en ce moment, n'était à même de comprendre ses angoisses de chrétienne.

— Pauvres petites créatures, dit-elle en joignant ses mains, que vous êtes heureuses ! Vous êtes dans votre élément, et moi, je suis en dehors du mien !

En effet, tous ces bruits de fêtes profanes, de conversations enjouées ou coupables, tout cet éclat de parures mondaines ou licencieuses l'écrasait comme un poids énorme. Dans cette atmosphère terrestre et grossière elle étouffait, et elle se comparait à l'un de ces poissons qu'une main cruelle aurait tiré sur le sable aride du rivage !

Et ce n'était pas sans raison qu'elle se laissait aller à faire ce rapprochement douloureux. Car si, extérieurement, Cœcilia se prêtait volontiers à toutes les condescendances que lui imposaient sa jeunesse, son caractère naturellement expansif et sa position tout exceptionnellement en ce jour de fête, elle n'en éprouvait pas moins, au dedans d'elle-même, une oppression invincible : tant elle sentait, plus intimement que jamais, le vide immense de tout ce que le monde recherche avec une si grande ardeur ! tant elle touchait du doigt la vanité de tout cet étalage d'artifices et de mensonges qu'il emploie, afin de séduire le cœur de l'homme et de l'entraîner loin de ses véritables destinées !

Cependant, la nuit avait complètement développé son voile sur la maison du Champ de Mars et sur les collines environnantes. Du hant du Môle d'Adrien, la sentinelle en vigie avait crié la douzième et dernière heure du jour. C'était le signal convenu. De toutes parts, on se groupait dans l'*atrium* de la demeure de Cœcilius. Une centaine d'esclaves font la haie de chaque côté du cortège, portant à leurs mains des torches nuptiales. L'orchestre se met en tête et exécute, tout le long de la route, une marche entraînante. Une foule immense déborde par les rues et les carrefours avoisinants, afin de dévorer de ses regards avides et de saluer de ses vivats enthousiastes les favoris de la fête.

C'est ainsi que le cortège nuptial arrive au palais de Valérien.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Biographie de Sir N. F. Belleau, K. C. M. G., premier Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, par Stanislas Drapeau. Québec, imp. Léger Brousseau, 1883.

Nous avons reçu un exemplaire de la brochure dont le titre figure en tête de ces lignes, et nous prions l'auteur de vouloir bien agréer nos remerciements.

Nous devons savoir gré à ceux de nos écrivains qui consacrent leur talent et leurs loisirs à retracer les actes de nos compatriotes les plus marquants, et dont la vie est un exemple et un encouragement pour la génération future. En lisant la biographie de Sir Belleau, on est étonné de la somme de travail et d'énergie qu'il lui a fallu dépenser pour faire son chemin, et arriver aux charges publiques les plus importantes et les plus honorables, charges qu'il a remplies en homme qui a la conscience du devoir, et avec un parfait désintéressement. Car, comme dit le poète,

Il est monté d'en bas à la première place,
Et sans avoir trahi ni la foi, ni l'honneur !

Nous aurions peut être à signaler ici, de la part de l'auteur, quelques négligences dans le style ou dans l'agencement des idées; mais nous préférons laisser la forme de côté pour nous occuper du fond. Considérée sous ce dernier point de vue, la brochure de M. Drapeau mérite d'être lue et conservée : les détails, les appréciations qu'elle renferme seront autant de jalons pour ceux qui, plus tard, voudront écrire l'époque actuelle de notre histoire.

Messieurs J. B. Lippincott & Co., éditeurs de Philadelphie ont droit à nos remerciements pour les ouvrages suivants qu'ils ont bien voulu nous adresser :

Home Gymnastics for the preservation and restoration of health in children and young and old people of both sexes. With a short method of acquiring the art of swimming, by prof. T. J. Hartelius. Translated and adapted from the Swedish Oriental by C. Löfving. Un volume in-12 de 24 pages, illustré de 31 vignettes, cartonnage toile anglaise.

A Drill-Book in Algebra : Exercises for class-drill and review, arranged according to subjects, by Marshall Livingston Perrin, A. M. Tercher's Edition with answers. Un volume in-12 de 188 pages, cartonnage toile anglaise.

(Il a été publié du même ouvrage une édition l'usage de l'élève.)

The Handy book of Object Lessons, from a Teacher's Note Book, by J. Walker. 1st and 2nd series complete. Un volume in-12 de 98-129 pages, avec vignettes, cartonnage toile anglaise.

The Sixth Reader (Lippincott's Popular Series), by Marcius Wilson. Un beau volume in-12 de 544 pages, relié dos cuir, plats en toile.

Nous n'avons pas à faire l'éloge des publications de la maison Lippincott; les ouvrages dont nous venons de donner les titres sont dignes à tous égards de la réputation de cet important établissement. La méthode didactique est excellente; les noms des auteurs bien connus du public enseignant des Etats-Unis offrent sous ce point d'ailleurs, les plus sûres garanties; la partie matérielle ne laisse rien à désirer, peu d'éditeurs rivalisent sous ce rapport avec MM. Lippincott, qui ont atteint le *summum* du genre.

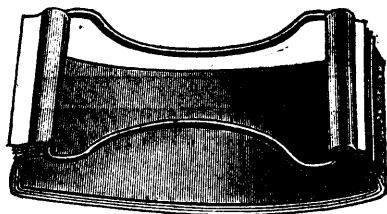
Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation : De midi à trois heures.

BUVARD ELASTIQUE DE COUGLIN



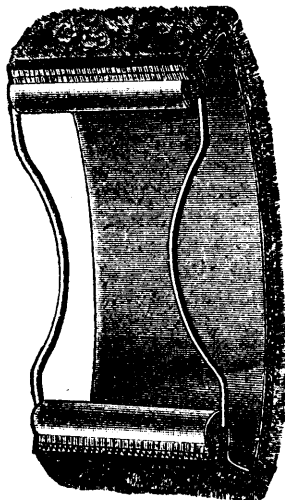
Breveté le 21 Novembre 1882.

Le plus élégant, le plus commode, le plus simple, le plus durable.

Le papier buvard peut se changer en un instant.

Prix : Modèle en Cuivre Nickelé - 50 Cts.

Brosse pour Tableaux Noirs de Coughlin.



Patented Nov. 21, 1892.

Fabriquée de la même manière que le **Buyard Elastique**, cette brosse offre l'avantage d'une grande commodité, d'une véritable économie et d'une durabilité sans pareille.

Le tapis qui la recouvre peut se changer sans nécessiter de dépense. Toutes les commissions scolaires importantes des Etats-Unis l'ont adoptée à l'exclusion de toute autre.

Prix: Modèle en Cuivre - - - 30 Cts.

Dépot à la librairie,

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue Saint-Vincent,
Montréal.

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. \$3.20 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 261 Broadway, New York.

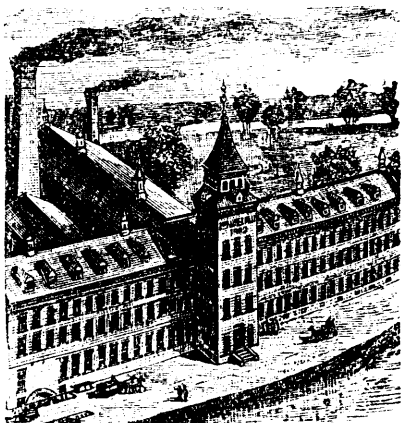
VIENT DE PARAÎTRE

Manuel d'histoire de la littérature française, où sont particulièrement étudiés et analysés les auteurs français, à l'usage des classes de troisième, seconde et rhétorique, par l'abbé Marc. Très fort volume in-12 de 912 pages, br.....\$1.25.

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue Saint-Vincent, Montréal.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



FABRIQUE A SAINT-JEROME, P. Q.

BUREAU PRINCIPAL :

A Montréal, Rue Saint-Vincent, 12 et 14

CHEZ

J. B. ROLLAND & FILS

Papier blanc de toute espèce. — Spécialité pour livres et journaux.

The Acadian Scientist.

(Publié en langue anglaise.)

Revue mensuelle consacrée aux intérêts des Instituteurs et des Naturalistes. Leçons sur l'histoire naturelle. Leçons de choses choisies avec soin, suggestions et instructions sur la manière de collectionner et de conserver les spécimens d'histoire naturelle et sur leur arrangement méthodique et raisonné. Chaque numéro contient une chronique scientifique. C'est une publication indispensable aux Instituteurs.

ABONNEMENT..... 50 Centins par année.

Envoyez 20 cts pour un abonnement d'essai pour six mois.

Numéro spécimen envoyé gratis.

ADRESSEZ :

ACADIAN SCIENTIST,
Wolfville, N. S.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISSENT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.